



Données de référence 2020 (01/01/2020 - 31/12/2020)

Dates de début et fin de la campagne de collecte des données : 19/03/2021 - 01/10/2021

Objectif :

La CEPEJ a décidé, lors de sa 35^{ème} réunion plénière, de lancer le huitième cycle d'évaluation 2020 – 2022, portant sur les données de l'année 2020.

La CEPEJ souhaite utiliser la méthodologie développée dans le cadre des cycles d'évaluation précédents pour obtenir, en s'appuyant sur son réseau de correspondants nationaux, une évaluation globale des systèmes judiciaires des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe ainsi que de trois pays observateurs (Israël, le Maroc et le Kazakhstan). Ceci permettra aux décideurs publics et aux praticiens du droit d'agir en tenant compte de ces informations uniques.

Le présent questionnaire a été adapté par le Groupe de travail sur l'évaluation des systèmes judiciaires (CEPEJ-GT-EVAL) à la lumière des cycles d'évaluation précédents et en tenant compte des commentaires des membres, observateurs, experts et correspondants nationaux de la CEPEJ. Le but de cet exercice est d'accroître la connaissance des systèmes judiciaires des Etats participants, de comparer le fonctionnement des systèmes judiciaires dans ses divers aspects ainsi que de comprendre les tendances de l'organisation judiciaire pour contribuer à améliorer l'efficacité de la justice. Le questionnaire d'évaluation et l'exploitation des résultats obtenus par ce biais ont pour ambition de devenir un véritable outil de politique publique de la justice, au service des citoyens européens.

Instruction :

La manière d'utiliser l'application et de répondre aux questions est guidée par deux documents principaux:

- le manuel d'utilisation et,
- la note explicative.

Tandis que la note explicative apporte des définitions et explications sur le questionnaire d'évaluation de la CEPEJ et la méthodologie nécessaire pour y répondre, le manuel d'utilisation est un outil pour vous aider à naviguer dans cette application. Vous pouvez télécharger la note explicative dans son intégralité sur le site web de la CEPEJ. Les explications spécifiques sont également accessibles pour chaque question dans l'application sous l'onglet « Note explicative ». Ce dernier constitue un outil de consultation immédiate lorsque vous répondrez aux questions.

Si vous avez des questions relatives à ces documents ou à l'utilisation de l'application, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat.

1. Informations générales et financières

1.1. Données démographiques et économiques

1.1.1 Habitants et informations économiques



001. Nombre d'habitants (si possible au 1er janvier de l'année de référence +1)

[10 718 565]



=

002. Total des dépenses publiques annuelles au niveau national et le cas échéant, des dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €).

	Montant
Niveau national ou fédéral	98 871 000 000 [] NA [] NAP
Niveau territorial/entités fédérales (total pour l'ensemble des niveaux territoriaux/entités fédérales)	[] NA [X] NAP

Commentaires The figures refer to General Government expenditure in accordance with the European System of Accounts ESA 2010. The upper size amounts to 98,871 million euros for 2020.



=

003. PIB par habitant (en €) en prix courants pour l'année de référence

[15 424]

Commentaires Provisional data

004. Salaire moyen brut annuel (en €) pour l'année de référence

[]

[X] NA

Commentaires The data come from the Survey of the Structure and Distribution of Remuneration in Greece for the year 2018, from which the sector X is excluded (Public Administration and Defense, Compulsory Social Security) based on the classification of activities NACE Rev. 2 and relate to the average annual gross earnings in euros. Data is available by gender. The only one available at the moment. Men 19 234 Average Women 15 947 Average

005. Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1er janvier de l'année de référence +1

[]

Autorisation de décimales : 5

[X] NAP

Commentaires

A1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Hellenic Statistical Authority

1.1.2 Données budgétaires relatives au système judiciaire



006. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux, en € (sans le budget du ministère public et sans le budget de l'aide judiciaire). Si vous ne pouvez pas distinguer le budget alloué aux tribunaux du budget alloué au ministère public et/ ou de celui alloué à l'aide judiciaire, merci de vous référer à la question 7. Si vous êtes en mesure de répondre à la question 6, veuillez répondre NA à la question 7.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
TOTAL - Budget public annuel alloué pour le fonctionnement de l'ensemble des tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6 + 7)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Budget public annuel alloué à l'informatisation (2.1 + 2.2)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.1 Investissements dans l'informatisation	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2 Maintenance des équipements informatiques des tribunaux	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Budget public annuel alloué aux frais de justice (frais d'expertise, d'interprètes, etc.)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Budget public annuel alloué aux bâtiments des tribunaux (maintenance, budget de fonctionnement)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
5. Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
6. Budget public annuel alloué à la formation	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
7. Autres (veuillez préciser)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel alloué au fonctionnement de l'ensemble des tribunaux qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences :

007. Si vous ne pouvez pas répondre à la question 6 parce que vous ne pouvez pas isoler le budget public alloué aux tribunaux du budget public alloué au ministère public et/ou de celui alloué à l'aide judiciaire, veuillez remplir uniquement la ligne adéquate dans le tableau selon votre système.

Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)

Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et au ministère public	484 885 615 [] NA [] NAP	480 364 794 [] NA [] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux et à l'aide judiciaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Total du budget public annuel alloué aux tribunaux, au ministère public et à l'aide judiciaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. Si le budget public annuel qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : Approved budget: 484.885.615,30€,implemented budget:480.364.794,50€

According to the emergency conditions that were formed in the year 2020, due to the COVID -19 pandemic, it was not possible to allocate all the approved appropriations of the budget of the financial year 2020, to the courts and the prosecutor's offices of the country.



=

008. Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe pour intenter une procédure devant un tribunal de droit commun :

	Obligation de payer une taxe pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun ?
en matière pénale	(X) Oui, au début de la procédure () Oui, à un stade ultérieur () Non
en matière autre que pénale	(X) Oui, au début de la procédure () Oui, à un stade ultérieur () Non

S'il existe des exceptions à l'obligation de payer une telle taxe , veuillez préciser ces exceptions :

008-1. Quelle est, en quelques mots, la méthode de calcul de cette taxe :

- Concerning the Administrative Tribunals

The deposit as a rule is standard and it varies from 25 to 300 Euros according to the nature of the litigation with the exemption of a) the fiscal and customs cases and b) the interim measures concerning the public procurement cases where the deposit is proportional. Besides, for the admissibility of the claim for damage, there is a proportional judicial stamp. Ref. Law 2717/1999 art. 277 as amended by law 4446/2016 art. 37 There is an exception for the State, the Local Government Authorities and the Legal Entities of Public Law from the court fees, the deposit and the judicial stamp. Ref. Law 2579/1998 art. 28 par. 4 maintained in force by Law 2717/1999 art.285

Concerning the Civil and Penal Justice

B. The calculation of the Court fees is based on the following legislation:

1. the Code of Civil Procedure, which provides for the calculation in detail on the allocation of the Court fees among the litigating Parties (art. 179-193)

2. the Lawyers' Code, which provides for the calculation of the lawyers' fees.

The combination of these two codes and of some supplementary provisions (found in other legislation, applying in cases meeting specific criteria), regulate the calculation of Court fees.

008-2. Montant de la taxe exigée pour engager une action en recouvrement d'une créance d'un montant de 3000€ :

[32]

[] NA

[] NAP

Commentaires it is 31.78 according to the answer of the Supreme Court(Areios Pagos)

009. Montant annuel des taxes perçues par l'Etat (en €) :

[38 073 609]

[] NA

[] NAP

Commentaires For the year 2020, we had an decrease in our court fees revenues due to Covid 19 pandemia, which caused the interruption of all judicial procedures.

On the basis of the provisions of Article 124 of the N.4636/2019, reduced from 01-01-2020 the revenues of the Fund derived from monetary penalties and fees of legal remedies, while by Joint Ministerial decisions,suspended the obligation to pay the contribution of the stamps of the fund financing judicial buildings (fees for judicial buildings), amounting to three (3) euros and two (2) euros, defined in cases E and G of Paragraph 1 of Article 10 of legislative decree 1017/1971,up to and including 31-12-2020.

012. Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel approuvé alloué à l'aide judiciaire (12.1 + 12.2)	18 673 021 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires

012-1. Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire, en €.

	TOTAL	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
TOTAL - Budget public annuel exécuté alloué à l'aide judiciaire (12-1.1 + 12-1.2)	4 455 146 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12-1.1 pour les affaires portées devant les tribunaux (taxes et/ou représentation légale)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
12-1.2 pour les affaires non portées devant les tribunaux (conseil juridique, ADR et autres services juridiques)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Si le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : The insufficient staffing of the Service, as well as the special working conditions due

to the extraordinary measures to deal with the spread of the coronavirus, in combination with the provisions of Law 4254/2014 on insurance control of debts, through the competent authority , resulted in the delay in the liquidation and repayment of liabilities.

=

012-2. L'aide judiciaire inclut-elle :

	L'aide judiciaire inclut:
La couverture des taxes / frais de justice	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/> NAP
L'exonération des taxes / frais de justice	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

=

012-3. Les budgets de l'aide judiciaire indiqués dans les Q12 et Q12-1 incluent-ils :

	Montant calculé/estimé inclus
La couverture des taxes / frais de justice	(X) Oui () Non <input type="checkbox"/> NAP
L'exonération des taxes / frais de justice	() Oui (X) Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

=

013. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué au ministère public, en €.

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Total du budget public annuel alloué au ministère public, en € (dont 13.1)	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
13.1 Budget public annuel alloué à la formation du ministère public	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP

Veillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus. De plus, si le budget public annuel alloué au fonctionnement du ministère public qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : There is no separate budget for Public Prosecutions included in the special code 1017-201-00000000 .Impossible to fill.

=

014. Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux (réponses multiples possibles) :

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption/approbation du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Autre ministère	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Parlement	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Cour Suprême	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Conseil Supérieur de la Magistrature	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Tribunaux	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Organisme d'inspection	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Autre	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaire - Si « Autre ministère », et/ou « Organisme d'inspection », et/ou « Autre », veuillez préciser :

014-0. Quels sont les critères utilisés pour allouer les ressources financières entre les tribunaux ?

En outre, veuillez sélectionner maximum trois critères principaux d'allocation :

	Critères utilisés	Critères principaux
Coûts budgétaires des années précédentes	[X]	[X]
Evaluation des besoins particuliers	[X]	[X]
Nombre de juges/non juges	[X]	[X]
Nombre d'affaires nouvelles	[]	[]
Nombre d'affaires pendantes	[]	[]
Nombre d'affaires terminées	[]	[]
Autre	[]	[]

[] NAP

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser :

014-1. Quelles instances possèdent des compétences budgétaires au sein d'un tribunal de première instance ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Président du tribunal et/ ou juge(s)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Directeur de l'administration du tribunal et/ou non-juges	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Organe mixte (juge(s) et non-juge(s))	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autre	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « Autre », veuillez préciser. Si les responsabilités sont différentes selon le type/degré de juridiction, veuillez répondre à la question pour les juridictions de première instance de droit commun et décrire les différences en commentaire :

A2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Courts

1.1.3. Données budgétaires relatives à l'ensemble du système de justice

015-1. Budget public annuel (approuvé et exécuté) alloué à l'ensemble du système de justice, en € (ce budget global inclut le budget du système judiciaire – voir 15-2 ainsi que d'autres éléments du système de justice – voir 15-3) :

	Budget approuvé (en €)	Budget exécuté (en €)
Budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice, en €	494 928 863 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	485 089 946 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus et préciser notamment si une part importante du budget provient d'une organisation internationale. De plus, si le budget public annuel alloué à l'ensemble du système de justice qui a été réellement exécuté est différent du budget public annuel approuvé, veuillez indiquer les principales raisons de ces différences : These data were provided by the Directorate of Budget and economic management of the Ministry. Correctional services (prisons) are no longer owned by the Ministry of justice but have been transferred to the Ministry of Civil Protection.

015-2. Eléments du budget du système judiciaire (Q6, Q7, Q12, Q13)

	Inclus
Tribunaux	(X) Oui () No [] NAP
Aide judiciaire	(X) Oui () No [] NAP
Ministère public	(X) Oui () No [] NAP

Commentaires

015-3. Autres éléments budgétaires

	Inclus
Système pénitentiaire	() Oui (X) Non [] NAP
Service de probation	(X) Oui () Non [] NAP
Conseil supérieur de la magistrature	(X) Oui () Non [] NAP
Conseil supérieur des procureurs	(X) Oui () Non [] NAP
Cour constitutionnelle	() Oui () Non [X] NAP
Service de gestion du système judiciaire	(X) Oui () Non [] NAP
Service de l'avocat d'Etat	() Oui (X) Non [] NAP
Service de l'exécution	() Oui (X) Non [] NAP
Notariat	(X) Oui () Non [] NAP
Service d'expertise légale	(X) Oui () Non [] NAP
Protection judiciaire de la jeunesse	(X) Oui () Non [] NAP

Fonctionnement du ministère de la Justice	(X) Oui () Non [] NAP
Services des demandeurs d'asile et réfugiés	() Oui (X) Non [] NAP
Service d'immigration	() Oui (X) Non [] NAP
Certains services de police (ex : transfert, enquête, sécurité des détenus)	() Oui (X) Non [] NAP
Autres	() Oui (X) Non [] NAP

Si « Autres », veuillez préciser : Correctional services (prisons) are no longer owned by the Ministry of justice but have been transferred to the Ministry of Civil Protection.

A3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Ministry of Justice

1.2 Organisation et gestion des tribunaux et des ministères publics

015-4. Veuillez décrire qui a la responsabilité de la gestion des tribunaux individuels, leurs rôles de gestion, leurs statuts et leur position dans la hiérarchie du tribunal concerné ?

- For the first instance courts and the Athens Court of Appeals, Thessaloniki, Piraeus, the Three-Member Board of Directors, for the rest of the Courts of Appeal, the Three-Member Management Committee of article 64 of law 3900/2010, as in force.

Nombre de caractères maximaux : 10 000

015-5. Veuillez décrire qui a la responsabilité de la gestion des ministères publics individuels, leurs rôles de gestion, leurs statuts et leur position dans la hiérarchie du ministère public concerné ?

- Each Prosecutor's Office is directed by a Senior Prosecutor. The Prosecutor's Office at the Court of Appeal of Athens, at the Court of First Instance of Athens and of Thessaloniki are directed by a Prosecutor elected by the Plenary of the respective Prosecutor's Office. (article 16 Code of the Organization of Courts of Justice and the Status of the Members of the Judiciary).

Nombre de caractères maximaux : 10 000

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2.1. Aide judiciaire

2.1.1 Champ d'application de l'aide judiciaire

016. L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP
Conseil juridique, ADR et autres services juridiques	(X) Oui () Non [] NA [] NAP	(X) Oui () Non [] NA [] NAP

New node

016-1. Veuillez décrire brièvement l'organisation du système d'aide judiciaire dans votre pays à la fois avant et durant la procédure devant le tribunal :

- Concerning criminal cases: The legal aid system is regulated by L. 3226/2004 as amended by L. 4596/2019 For other than criminal case: Ref. Administrative Litigation Code (Law 2717/1999 art. 276, 276A), Presidential Decree 18/1989 (art. 37) and for legal aid to asylum seekers, Law 4375/2016 (art. 46 and 44) which refers to the procedure laid down by Law 3226/2004.

Legal Aid is provided at the request of the beneficiary. The application briefly indicates the subject of the trial or act and the data confirming the assistance of the conditions for the provision of assistance. 2. To the application are attached the necessary supporting evidence of the financial situation (in particular a copy of a tax return or a certificate from the superintendent that he is not obliged to submit a declaration, a copy of a statement of property situation, a clearing note, VAT number, certificates of social welfare services, affidavits) and evidence of it in the first paragraph of Article 1 of residence or residence, if it is a citizen of a third state. 3. "The application and the supporting documents shall be submitted at least fifteen (15) days before the trial or act for which legal assistance is requested."The deadline may be shortened in the event of a subsequent summons. The procedure is carried out duty-free, and it is not mandatory to perform with a lawyer. 4. For the assumption of the application is sufficient probability. The judge responsible for its examination may examine witnesses, as well as the applicant, under oath or without oath, gather all necessary information and evidence and order the summons of the opposing party.5. Acceptance or rejection of the application must be justified. A new application may be submitted in the event of a change in the facts. Additional application is allowed in any case.«6. in the cases of articles 99 par. 3, 200 par. 1 subparagraph b, 340 par. 1 and 2, 376 and 423 of the Code of Criminal Procedure or other special provisions providing for the ex officio appointment of an advocate, legal assistance is granted exclusively on the basis of what is prescribed by the relevant provisions, without observing the procedure set out in this article.»

New node

018. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice (par exemple : honoraires d'un agent d'exécution) ?

Oui

Non

NAP

Si oui, veuillez préciser :

019. L'aide judiciaire peut-elle être allouée pour d'autres frais (différents de ceux indiqués aux questions 16 à 18, par exemple honoraires d'un conseiller technique ou expert, honoraires d'autres professionnels de la justice (notaires), frais de voyage, etc.) ?

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Allocation de l'aide judiciaire pour d'autres frais	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

2.1.2 Informations relatives à l'aide judiciaire

020. Veuillez indiquer le nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire :

	Total	Affaires portées devant les tribunaux	Affaires non portées devant les tribunaux
TOTAL	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
En matière pénale	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
En matière autre que pénale	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP

Commentaires - Veuillez préciser le cas échéant : Evidence has been provided by different courts, but not by their totality, so there is not enough data to give a full answer.

020-1. Veuillez indiquer les délais de la procédure pour l'octroi de l'aide judiciaire, c'est à dire la durée allant de la demande initiale d'aide judiciaire à l'approbation finale de cette demande.

	Durée en jours
Durée maximale prescrite dans la loi/règlementation	15 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Durée moyenne réelle	3 <input type="checkbox"/>] NA <input type="checkbox"/>] NAP

Commentaire - Veuillez préciser si les délais prévus sont fixés dans une loi ou une autre réglementation. En outre, veuillez préciser si des délais différents sont prévus pour les affaires pénales et les affaires autres que pénales : Law 3226/2004 (as amended and in force with articles 41-47 Law 4689/2020).

021. En matière pénale, les personnes n'ayant pas les moyens financiers suffisants peuvent-elles bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat?

	Assistance gratuite d'un avocat
Personnes mises en cause	(X) Oui () Non
Victimes	(X) Oui () Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : According to articles 6 and 1 par. 3 of Law 3226/2004, beneficiaries of legal aid regarding their possible criminal and civil claims are also the victims of the criminal acts provided in articles 187A, 187B, 323A, 324, 339, 342, 348 par. 2, first paragraph, 348A, 351A of the Penal Code and in articles 29 par. 5 and 6 and 30 of Law 4251/2014, as well as the minor victims of the acts provided in articles 336, 338, 343, 345, 348, 348B, 348C and 349 of the Penal Code. In these cases, the respective competent body, according to the provisions of the present, for the provision of legal aid may, if deemed necessary, appoint an advocate ex officio from the situations of par. 2 and 3 of article 3.

022. En matière pénale, ont-elles le libre choix de l'avocat dans le cadre de l'aide judiciaire?

	libre choix de l'avocat
Personnes mises en cause	() Oui (X) Non [] NAP
Victimes	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires

023-0. Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et/ou des biens (patrimoine) du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire complète ou partielle ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez préciser si d'autres critères sont pris en compte pour l'octroi de l'aide judiciaire et veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : Law 3226/2004 as amended and in force. Full legal assistance to the applicant in criminal cases with an annual income from 6 000 € up to 12 000 €.

Article 1

Legal aid beneficiaries

1. Beneficiaries of Legal Aid are low-income citizens of a state member of the European Union. The beneficiaries are also low-income citizens of a third state and stateless persons, if they are legally resident or habitually resident in the European Union.

«2. As low-income citizens for the provision of legal assistance in civil and commercial cases are considered those, whose annual family income does not exceed two-thirds of the minimum annual individual earnings, provided for by the current legislation. In the case of a domestic dispute or dispute, the income of the one with whom the dispute or dispute exists is not taken into account.

3. Beneficiaries of legal assistance in any criminal and civil claims are also the victims of the criminal acts provided for in articles 187A, 187B, 323a, 324, 339, 342, 348 par. 2 paragraph first, 348A, 351A of the Criminal Code and Articles 29 par. 5 and 6 and 30 of L. 4251/2014, as well as minor victims of the acts provided for in the articles 336, 338, 343, 345, 348, 348b, 348c and 349 of the Criminal Code. In such cases, the relevant body, according to the provisions of this, for the provision of legal assistance may, if necessary, appoint an advocate ex officio from the situations of par. 2 and 3 of Article 3.»

«4. In particular, with regard to the provision of legal assistance to suspects, accused or sought, as well as to persons present in support of

the charge, the provisions of Article 6 shall apply.».

All sources that generate income are taken into account.

The applicant has the conditions to receive legal aid or not,so it does exist in part.

023. Si oui veuillez indiquer ci-dessous:

	Montant du revenu annuel (pour une personne), (en €)	Valeur des biens (patrimoine) (pour une personne), (en €)
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière pénale	12 000 [] NA [] NAP	[] NA [X] NAP
Aide judiciaire complète accordée au demandeur en matière autre que pénale	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière pénale	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
Aide judiciaire partielle accordée au demandeur en matière autre que pénale	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

024. Est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien-fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice ou lorsque l'action n'a aucune chance d'aboutir) ?

() Oui

(X) Non

Commentaires - Si oui, veuillez expliquer les critères concrets pour refuser l'aide judiciaire :

025. La décision d'accorder ou de refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

(X) le(s) juge(s) en charge de l'affaire principale

() un autre juge ou fonctionnaire

() une instance extérieure au tribunal

() plusieurs autorités (tribunal et organe externe)

Commentaires

026. Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux personnes physiques (cela ne concerne pas les entreprises ou autres personnes morales) de financer une action en justice ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez donner des indications sur le développement actuel de ce type d'assurance dans votre pays; s'agit-il d'un phénomène en progression ?

027. La décision judiciaire peut-elle préciser la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	La décision judiciaire précise le partage des frais de justice
en matière pénale	(X) Oui () Non
en matière autre que pénale	(X) Oui () Non

Commentaire - Si vous répondez par la négative, veuillez spécifier comment les frais de justice sont distribués :

B1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Areios Pagos (Supreme Court), Council of State

2.2. Usagers des tribunaux et victimes

2.2.1 Droits des usagers et victimes

028. Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: ministère de la Justice, Conseil supérieur de la magistrature, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement :

	Oui, adresse(s) internet :	Non
Aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.)	(X) www.ministryofjustice.gr www.adjustice.gr www.elsyn.gov.gr www.solon.gov.gr www.ncris.gov.gr www.gov.gr	()
A la jurisprudence des juridictions supérieures	(X) www.areiospagos.gr www.adjustice.gr www.elsyn.gr	()
A des informations sur le système judiciaire (organisation des tribunaux, procédures judiciaires, etc.)	(X) www.ministryofjustice.gr www.adjustice.gr www.elsyn.gov.gr www.solon.gov.gr www.ncris.gov.gr www.gov.gr	()
A d'autres documents (par exemple formulaires, formulaires téléchargeables, formulaires à remplir en ligne etc.)	(X) www.ministryofjustice.gr www.adjustice.gr www.elsyn.gov.gr www.solon.gov.gr www.ncris.gov.gr www.gov.gr	()

Commentaire - Veuillez préciser quels documents et informations sont inclus dans « A d'autres documents » : The Codes (Civil Code, Code of Civil Procedure, Penal Code and Code of Criminal Procedure), as well as all the legislation of the last years, are posted on the website of the Ministry of Justice. Also in the National Printing Office there is free and free access to all the pages of the Government Gazette, as well as to the website of the Hellenic Parliament. Regarding the case law of the Supreme Courts, it is freely accessible on the

respective websites.

029. Votre système prévoit-il une obligation d'informer les parties concernant les délais prévisibles de leur procédure judiciaire ?

() Oui, toujours

(X) Non

() Oui, seulement dans quelques situations particulières

Commentaire - Si « Oui, seulement dans quelques situations particulières », veuillez préciser :

030. Existe-t-il un système d'information public et gratuit pour informer et faciliter l'accès à la justice ?

	Système d'information
Général pour les citoyens	<input checked="" type="checkbox"/> Information en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input checked="" type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non
Spécifique pour les victimes d'infractions	<input checked="" type="checkbox"/> Information en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input checked="" type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non
Spécifique pour les mineurs (adapté aux enfants)	<input checked="" type="checkbox"/> Information en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Téléphone <input type="checkbox"/> Discussion interactive <input checked="" type="checkbox"/> En personne (accès physique sur place) <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Non

Commentaire - Veuillez fournir plus d'informations concernant ces systèmes. En outre, veuillez préciser comment cette assistance est fournie : The Codes (Civil Code, Code of Civil Procedure, Criminal Code and Code of Criminal Procedure), as well as all the legislation of the last years, are posted on the website of YD. Also at the National Printing Office there is free and free access to all Government Gazettes, as well as to the website of the Hellenic Parliament. Also, the employees of the Courts answer questions by phone, and the physical presence of the citizens in the judicial services is allowed.

031. Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables aux catégories de personnes vulnérables suivantes, au cours des procédures judiciaires ?

	Dispositif d'information	Modalités particulières pour les auditions	Autres modalités particulières
Victimes de violence sexuelle / viol	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Victimes du terrorisme	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Mineurs (témoins ou victimes)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Victimes de violence domestique	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Minorités ethniques	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Personnes en situation de handicap	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Délinquants mineurs	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Autres (par exemple, les victimes de la traite des êtres humains, mariage forcé, mutilation sexuelle)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non

Commentaire - Si « Autres personnes vulnérables » et/ou « Autres modalités particulières », veuillez préciser :

031-0. Si des modalités particulières existent au regard des mineurs, quels sont les dispositifs, instruments, installations, pratiques visant à les protéger lorsqu'ils participent à une procédure judiciaire ?

Préparation spéciale et adaptée aux mineurs pour la participation au procès/ poursuite judiciaire (expliquer la procédure d'une manière adaptée aux mineurs)

Salle spéciale dans le tribunal conçue pour les audiences adaptées aux mineurs

Personne/équipe spéciale de professionnels qualifiés (par exemple psychologues) pour accompagner le mineur tout au long de la procédure

Des moyens spécifiques pour communiquer et expliquer la signification des décisions de justice

Structures interinstitutionnelles/multidisciplinaires telles que les "Maisons d'enfants"

Autre, veuillez préciser

NAP

Commentaire

031-1. Quels sont les principaux critères pour qu'un mineur puisse engager une procédure, prendre des mesures procédurales en son nom propre ou être témoin ?

	Procédure civile	Procédure pénale
Capacité d'engager une procédure et de prendre d'autres mesures procédurales en son nom propre	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment] <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment] <input type="checkbox"/> Exceptions au seuil <input type="checkbox"/> Capacité de discernement <input type="checkbox"/> Autre <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Être témoin	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment]	<input type="checkbox"/> Seuil d'âge[Comment]
	<input type="checkbox"/> Exceptions au seuil	<input type="checkbox"/> Exceptions au seuil
	<input type="checkbox"/> Capacité de discernement	<input type="checkbox"/> Capacité de discernement
	<input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Autre
	<input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si vous avez sélectionné les réponses « Exceptions au seuil » et « Autre », veuillez apporter des précisions. Si votre système fait une distinction entre la pleine capacité et la capacité limitée d'ester en justice, veuillez décrire la base de cette différenciation (âge, capacité de discernement, type d'action, type d'affaires, autre). In criminal cases in which there is a minor victim, this can be testified, according to the point of the Areios Pagos(Supreme Court)

031-2. Si un mineur ne peut pas mener une procédure en son nom propre, qui peut le représenter au cours de la procédure judiciaire ?

	Procédure civile	Procédure pénale
Parent/ tuteur légal	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, sauf dans certaines situations spécifiques <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, toujours <input type="checkbox"/> Oui, sauf dans certaines situations spécifiques <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autre représentant (à la place des parents/ tuteur légal)	<input checked="" type="checkbox"/> Services d'aide sociale ou autre institution publique <input type="checkbox"/> Professionnel du droit <input type="checkbox"/> Associations pour la protection des mineurs <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Services d'aide sociale ou autre institution publique <input type="checkbox"/> Professionnel du droit <input type="checkbox"/> Associations pour la protection des mineurs <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire

031-3. Quels sont les différents critères de responsabilité pénale des mineurs ? (réponses multiples possibles)

- Seuil(s) d'âge
- Capacité de discernement
- Autres critères

Commentaire

031-3-1. Quels sont les seuils d'âge pour la responsabilité pénale des mineurs ?

Responsabilité pénale entraînant une peine non privative de liberté (par ex. mesures éducatives)

- [12]
- NA
- NAP

Responsabilité pénale entraînant une peine privative de liberté

- [15]
- NA
- NAP

Commentaire - Veuillez décrire brièvement la particularité de votre système. Pourriez-vous préciser si la possibilité d'atténuation s'applique aux peines prononcées et comment : The answer to the first question is from 12 to 15 and to the second from 15 to 18.

Corrective measures 1. Corrective measures are: a) the reprimand of the minor, b) the assignment of the responsible custody of the minor to his parents or guardians, c) the assignment of the responsible custody of the minor to a foster family, d) the assignment of custody (e) conciliation between a juvenile offender and a victim for an apology and, in general, for the out-of-court settlement of the consequences of the act; (f) compensation for the victim or otherwise removal or reduction of the consequences of the act by the minor, g) attending social and psychological programs in state, municipal, community or private bodies, h) attending vocational or other education or training schools, i) attending special traffic education programs, j) providing community service, the assignment of custody and supervision of a minor to protection companies or juvenile custodians; and (l) placement in an appropriate state, municipal, community or private institution.

2. In any case, the court may impose as additional corrective measures additional obligations concerning the lifestyle of the minor or his upbringing. In exceptional cases it may impose two or more of the measures provided for in points (a) to (k) of the preceding paragraph.
3. The choice of the remedial measure to be imposed is governed by the principle of subsidiarity, for the implementation of which the remedial measures provided for in points a`-i` of the first paragraph are proposed to the others. The content and duration of each measure must be proportional to the gravity of the act performed, the personality of the minor and his living conditions. Decisions of the Minister of Justice, regulate all issues related to the enforcement and enforcement of the measures of the first paragraph.
4. The decision of the court shall specify the maximum duration of the reform measure.

Therapeutic measures

1. If the minor's condition requires special treatment, in particular if he or she suffers from a mental disorder or organic disease or is in a state of severe physical dysfunction or has been exposed to computers, alcohol or drugs and is unable to to expel her on her own or show a substantial delay in her mental and moral development, the court orders: a) the assignment of the responsible custody of the minor to the parents, his guardians or a foster family, b) entrusting the custody of a minor to protection companies or to custodians of minors, c) the attendance of a counseling treatment program by the minor or d) the referral of the minor to a treatment or other appropriate store. In exceptional cases the measures provided for in points (a) or (b) may be imposed in conjunction with the measure provided for in point (c).
 2. Therapeutic measures are ordered after prior diagnosis and opinion by a specialized team of doctors, psychologists and social workers, who belong to a Unit of the Ministry of Justice or by medical health centers or state hospitals.
- The above measures, as well as the temporary detention, can be formulated in the lightest if they are recognized as mitigating to the juvenile offender.

032. Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

- Oui, mais seulement si l'auteur est inconnu
- Oui, mais seulement si l'indemnisation ne peut pas être obtenue de la part de l'auteur
- Oui, toujours
- Non

Commentaire

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est-elle allouée ?

- Pour tous les types d'infractions
- Pour certains types d'infractions

[] NAP

Commentaire - Veuillez préciser : For a number of serious criminal offenses, such as trafficking in human beings, rape of minors, seduction of minors. child pornography, human trafficking, pimping, etc.

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

- Oui
- Non

Commentaires The Hellenic Compensation Authority is a committee operating within the Ministry of Justice. According to the Law 3811/2009 par.2. The claim for damages arises: A) in the case when the perpetrator of the crime does not have the resources required for this, from the issuance of an irrevocable conviction, B) in the case when the identity of the perpetrator cannot be ascertained, from the position of the case file in the file of unknown perpetrators and C) in the case when the perpetrator, from the location of the file in the file by act of the competent prosecutor or from the issuance of an irrevocable acquittal or from the issuance of an irrevocable acquittal decision or from the final termination of the case in any other way. par.3. In cases A 'and C' of the previous paragraph, a prerequisite for filing a claim for compensation is the failure of the victim to satisfy in any way the claim for compensation he has against the perpetrator, which was determined by a final court decision.

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est- elle allouée ?

- Pour tous les types d'infractions
 Pour certains types d'infractions

[] NAP

Commentaire - Veuillez préciser : For a number of serious criminal offenses, such as trafficking in human beings, rape of minors, seduction of minors. child pornography, human trafficking, pimping, etc.

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

- Oui
 Non

Commentaires The Hellenic Compensation Authority is a committee operating within the Ministry of Justice. According to the Law 3811/2009 par.2. The claim for damages arises: A) in the case when the perpetrator of the crime does not have the resources required for this, from the issuance of an irrevocable conviction, B) in the case when the identity of the perpetrator cannot be ascertained, from the position of the case file in the file of unknown perpetrators and C) in the case when the perpetrator, from the location of the file in the file by act of the competent prosecutor or from the issuance of an irrevocable acquittal or from the issuance of an irrevocable acquittal decision or from the final termination of the case in any other way. par.3. In cases A 'and C' of the previous paragraph, a prerequisite for filing a claim for compensation is the failure of the victim to satisfy in any way the claim for compensation he has against the perpetrator, which was determined by a final court decision.

032-0. Si oui, pour quels types d'infractions l'indemnisation est- elle allouée ?

- Pour tous les types d'infractions
 Pour certains types d'infractions

[] NAP

Commentaire - Veuillez préciser : For a number of serious criminal offenses, such as trafficking in human beings, rape of minors, seduction of minors. child pornography, human trafficking, pimping, etc.

032-1. Une décision du tribunal est-elle nécessaire dans le cadre de la procédure d'indemnisation ?

- Oui
 Non

Commentaires The Hellenic Compensation Authority is a committee operating within the Ministry of Justice. According to the Law 3811/2009 par.2. The claim for damages arises: A) in the case when the perpetrator of the crime does not have the resources required for this, from the issuance of an irrevocable conviction, B) in the case when the identity of the perpetrator cannot be ascertained, from the position of the case file in the file of unknown perpetrators and C) in the case when the perpetrator, from the location of the file in the file by act of the competent prosecutor or from the issuance of an irrevocable acquittal or from the issuance of an irrevocable acquittal decision or from the final termination of the case in any other way.

par.3. In cases A 'and C' of the previous paragraph, a prerequisite for filing a claim for compensation is the failure of the victim to satisfy in any way the claim for compensation he has against the perpetrator, which was determined by a final court decision.

034. Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts octroyés aux victimes par les juridictions ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez illustrer avec des données disponibles concernant le taux de recouvrement, le nom des études, la fréquence des études et l'organe responsable :

035. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance) ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : There is a Prosecutor for Victims of Domestic Violence, whos deal exclusively with these victims.

035-1. Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des mineurs victimes (protection et assistance) ?

- Oui
- Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser : Informative, helpful, providing protection to specially organized public structures, etc.

036. Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ? Veuillez vérifier la cohérence de votre réponse avec celle de la question 105 qui traite de la possibilité pour un procureur de « classer une affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge ».

- Oui
- Non
- NAP

Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser : Article 52 of the Code of Criminal Procedure

037. Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

	Nombre de demandes d'indemnisation	Nombre de condamnations	Montant total (in €)
Total	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Durée excessive de la procédure	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP
Non-exécution des décisions de justice	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP	<input type="checkbox"/> X] NA <input type="checkbox"/>] NAP

Arrestation injustifiée	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Condamnation injustifiée	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Autre	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaire - Le cas échéant, veuillez fournir des renseignements concernant la procédure d'indemnisation et la méthode de calcul du montant de l'indemnisation (par exemple, le tarif journalier pour une arrestation ou une condamnation injustifiée) :

2.2.2. Confiance et satisfaction des citoyens dans leur système de justice

038. Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes pour mesurer la confiance dans la justice et le degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

	Au niveau national	Au niveau des tribunaux
Enquêtes auprès des juges	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc
Enquêtes auprès du personnel des tribunaux	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc
Enquêtes auprès des procureurs	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc
Enquêtes auprès des avocats	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres professionnels	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc
Enquêtes auprès des parties	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc
Enquêtes auprès d'autres usagers des tribunaux (par exemple jurés, témoins, experts, interprètes, représentants des agences gouvernementales, ONG)	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc	[] Annuelle [] Autre type de fréquence [] Ad hoc

Enquêtes auprès des victimes	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès des mineurs	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Enquêtes auprès du public	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc
Autre(s) enquête(s) non mentionnée(s)	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc	<input type="checkbox"/> Annuelle <input type="checkbox"/> Autre type de fréquence <input type="checkbox"/> Ad hoc

Commentaire - Veuillez indiquer les références et les liens vers les enquêtes de satisfaction citées : There are no such surveys

039. Existe-t-il des statistiques hommes/femmes concernant les usagers des tribunaux, les personnes qui saisissent le tribunal, les victimes, les auteurs d'infractions etc. ?

() Oui, veuillez préciser :

(X) Non

Commentaire - Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

040. Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement du système judiciaire ? (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure)

(X) Oui

() Non

Commentaires

041. Si oui veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Autorité compétente pour traiter de la plainte	Existence d'un délai pour cette autorité pour traiter la plainte
Tribunal concerné	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Instance supérieure	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Ministère de la Justice	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Conseil supérieur de la magistrature	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

041-1. Si oui, veuillez préciser certains aspects de ce dispositif :

	Nombre de plaintes	Montant des indemnisations accordées
Tribunal concerné	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Instance supérieure	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Ministère de la Justice	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Conseil supérieur de la magistrature	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si possible, veuillez donner des informations sur l'efficacité de cette procédure de plainte et veuillez indiquer tout commentaire utile : Only specific court formations are competent to deal with such complaints. As far as the Ministry of Justice is concerned, it does not compensate the complainant, but only reimburses, due to the lack of relevant budget of the courts. Complaints statistics are not kept.

3. Organisation des tribunaux

3.1. Tribunaux

3.1.1 Nombre de tribunaux

042. Nombre de tribunaux - entités juridiques.

	Nombre de tribunaux
Nombre total des tribunaux - entités juridiques (1 + 2)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre total des tribunaux de droit commun - entités juridiques (1.1 + 1.2 + 1.3)	279 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.1 Tribunaux de droit commun de 1ère instance - entités juridiques	259 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.2 Tribunaux de droit commun de deuxième instance - entités juridiques	19 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1.3 Tribunaux de droit commun de la plus haute instance - entités juridiques	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

2. Nombre total des tribunaux spécialisés - entité juridiques	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
--	--

Commentaires In highest instance courts include the Supreme Court(Areios Pagos). In First instance courts of general jurisdiction are included in the number 259, 196 local and District Criminal Courts and 63 courts of first degree.

043. Nombre de tribunaux spécialisés - entités juridiques.

	Première instance	Instances supérieures
Nombre total des tribunaux spécialisés - entités juridiques	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Tribunaux commerciaux (à l'exclusion des tribunaux de faillites)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux des faillites	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux du travail	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux des affaires familiales	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux des affaires locatives (tribunaux des baux)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux de l'exécution des sanctions pénales	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé ou la corruption	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux en matière de contentieux de l'Internet	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux administratifs	30 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	10 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Tribunaux des assurances et/ou de la sécurité sociale	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Tribunaux militaires	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Tribunaux pour enfants	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Autres tribunaux spécialisés	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	1 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « Autres tribunaux spécialisés », veuillez donner des précisions : Administrative courts include: in the first instance 30,

in the second instance 9 and 1 Supreme Court(the Council of State).

Juvenile courts are subject to the Courts of First Instance, according to your instructions the choice changed from non-available to non applicable.

The military courts are under a different ministry, specifically the National Defense.

The higher instance other specialized courts is the Court of Auditors that is considered one of three supreme courts in Greece.

044. Nombre de tribunaux - implantations géographiques.

	Nombre de tribunaux (implantations géographiques)
Tribunaux de première instance - implantations géographiques (sont incluses ici les juridictions de droit commun de première instance et les juridictions spécialisées de première instance)	289 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Tous les tribunaux - implantations géographiques (ce chiffre inclut les tribunaux de droit commun de 1ère instance, les tribunaux spécialisés de 1ère instance, tous les tribunaux de seconde instance et cours d'appels et toutes les cours suprêmes)	320 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires The total number of courts includes the Court of Auditors

=

045. Nombre de tribunaux de 1ère instance (implantations géographiques) compétents pour une affaire concernant :

	Nombre de tribunaux
Une petite créance	155 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Le licenciement	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Le vol avec violence	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Faillite	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires Only the 155 local courts(Irinodikia) Peace deal with small claims, all other cases referred to in the question are heard by courts of all instances. Other cases other than small claims are dealt with by some of these 104 depending on the specific conditions that determine the court's jurisdiction.

045-1. Votre définition d'une petite créance est elle similaire à celle fournie dans la Note explicative ?

Oui

Non

Commentaire - Si ce n'est pas le cas, veuillez préciser votre définition d'une petite créance :

045-2. Veuillez indiquer le montant en € d'une petite créance :

C. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Areios Pagos (Supreme Court), Ministry of Justice, Code of Civil procedure

3.2. Personnel des tribunaux

3.2.1 Juges et personnels non-juges

046. Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (si possible au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, pour tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées.)

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de juges professionnels (1 + 2 + 3)	3 861 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Nombre de juges professionnels de première instance	2 676 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Nombre de juges professionnels dans les cours d'appel (2ème instance)	934 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Nombre de juges professionnels dans les Cours suprêmes	251 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : Gender statistics are not kept. -Number of first instance professional judges :593 first-instance administrative judges,1167 first instance judges,916 judges of local courts and District Criminal Courts.

- Number of second instance (court of appeal) professional judges:336 second-instance administrative judges,598 second instance judges

- Number of Supreme Court professional judges:170 administrative judges of Council of State,5 of the General Committee of the Ordinary and Administrative Courts,76 judges of Areios Pagos(Supreme Court),

The methodology of replying changed. Differences in numbers with previous years cannot be explained as we don't have enough information about previous data.

=

046-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les juges avec une rémunération proportionnellement réduite ?

() Oui

(X) Non

046-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle situation le travail à temps partiel peut être accordé (réponses multiples possibles) :

- Garde d'enfants
- Soins aux personnes âgées
- A des fins de retraite anticipée
- Autre raison, veuillez préciser
- Sans raison

Commentaires

046-1-3. Si oui, quel est le pourcentage de juges travaillant à temps partiel (en relation avec le nombre total de juges) ?

	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Total (1 + 2 + 3) (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. En première instance (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel) (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

046-1-4. Quel est le pourcentage de temps de travail d'un juge exerçant à temps partiel comparé à un juge exerçant à temps plein ?

- Moins de 50 %
- 50 – 60%
- 60 - 80%
- Plus de 80 %
- NA
- NAP

Commentaires

=

046-2. Nombre de juges (ETP) par type d'affaires:

	Total	Civiles et/ou commerciales	Pénales	Administratives	Autres
Nombre total de juges	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				

Première instance	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Deuxième instance	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Cours suprêmes	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				

Si « Autres », veuillez expliquer quels types d'affaires : There are two categories of judges, those dealing with criminal and civil justice and administrative judges. There is no data on the separation of cases



=

047. Nombre de présidents de tribunaux (juges professionnels).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de président(e)s de juridictions (1 + 2 + 3)	124 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de président(e)s de tribunaux de première instance	93 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Nombre de président(e)s de cours d'appel (2ème instance)	28 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Nombre de président(s) de cours suprêmes	3 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires We have also added the President of the Court of Auditors to the Supreme Courts. The total number of courts of first instance is 289, the title of president exists only in the courts of first instance(Prodotoikeia), not in the magistrates' courts or local courts(Irinodikeia)

048. Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tels (si possible, au 31 décembre de l'année de référence).

	Donnée
Donnée brute	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Donnée en équivalent temps plein	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation de la réponse à cette question :

048-1. Ces juges professionnels siégeant occasionnellement traitent-ils une partie importante des affaires ?

() Oui Si oui, veuillez apporter des précisions quant aux types d'affaires et une estimation en pourcentage.

.....

() Non

[X] NAP

Commentaires

049. Nombre de juges non professionnels, non rémunérés, percevant, le cas échéant, un simple défraiement (si possible, au 31 décembre de l'année de référence) (y compris les "lay judges" ou juges consulaires ; mais les arbitres ou les jurés sont exclus de cette donnée).

	Donnée
Donnée brute	[] NA [X] NAP
Donnée en équivalent temps plein	[] NA [X] NAP

Commentaires

049-1. Si de tels juges non professionnels existent en première instance dans votre pays, veuillez préciser pour quels types d'affaires :

	Oui	Non	Echevinage
Affaires pénales (infractions graves)	()	()	()
Affaires pénales (infractions mineures)	()	()	()
Affaires familiales	()	()	()
Affaires de droit du travail	()	()	()
Affaires de droit social	()	()	()
Affaires commerciales	()	()	()
Affaires de faillite	()	()	()
Autre affaires civiles	()	()	()

[X] NAP

Commentaire - Si « Autres affaires civiles », veuillez préciser :

050. Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

050-1. Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

Affaires pénales

Affaires autres que pénales

Commentaires

051. Veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence ?

[]

NA

NAP

Commentaires

052. Nombre de personnel non-juge travaillant dans les tribunaux (si possible au 31 décembre de l'année de référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	4 198 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 133 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	3 065 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Rechtspfleger (ou organes équivalents) chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours.	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Personnels non-juges chargés d'assister les juges à l'instar des greffiers (préparation des dossiers, assistance à l'audience, aide à la préparation de la décision)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des ressources humaines, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Personnels techniques	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autres personnels non juges	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « Autres personnels non-juges », veuillez préciser : The above figures include civil servants, permanent and those with a private law relationship of indefinite duration

052-1. Nombre de personnel non-juge par instance (si possible, au 31 décembre de l'année de

référence) (cette donnée ne doit pas inclure le personnel travaillant pour les procureurs, voir question 60) (répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement occupés).

	Total	Hommes	Femmes
Total de personnel non- juge travaillant dans les tribunaux (1 + 2 + 3)	4 198 [] NA [] NAP	1 133 [] NA [] NAP	3 065 [] NA [] NAP
1. Total de personnel non- juge auprès des tribunaux de première instance	3 458 [] NA [] NAP	924 [] NA [] NAP	2 534 [] NA [] NAP
2. Total de personnel non- juge auprès des cours d'appel (2ème instance)	619 [] NA [] NAP	175 [] NA [] NAP	444 [] NA [] NAP
3. Total de personnel non- juge auprès des cours suprêmes	121 [] NA [] NAP	34 [] NA [] NAP	87 [] NA [] NAP

Commentaires The above figures include civil servants, permanent and those with a private law relationship of indefinite duration

=

053. S'il existe dans votre système judiciaire la fonction de Rechtspfleger (ou organes équivalents), chargés de tâches juridictionnelles ou para-juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours veuillez préciser dans quels domaines ils interviennent :

- Pour l'aide judiciaire
- En matière familiale
- Pour les ordres de paiement
- Pour les affaires liées aux registres (affaires liées au registre foncier et/ou au registre du commerce)
- Exécution des affaires civiles
- Exécution des affaires pénales
- Pour les affaires non contentieuses
- Autres types d'affaires non mentionnés (veuillez préciser en commentaire)
- NAP

Commentaires - Veuillez brièvement décrire leur statut et leurs fonctions :

054. Les tribunaux ont-ils délégué certains services relevant de leur responsabilité à un service externe ?

- Oui
- Non

Commentaires

054-1. Si oui, veuillez préciser quels services ont été externalisés :

- la maintenance informatique

- la formation du personnel
- la sécurité
- les archives
- le nettoyage
- autres types de services (veuillez préciser) :

Commentaires Due to Covid a company was assigned to guard the buildings.

C1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Hellenic Ministry of Justice

3.3.Ministère public

3.3.1.Procureurs et personnel

055. Nombre de procureurs (au 31 décembre de l'année de référence). (Veuillez fournir l'information en équivalent temps plein et pour des postes effectivement occupés, auprès de tous les types de juridictions confondus – droit commun et spécialisées).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de procureurs (1 + 2 + 3)	745 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Nombre de procureurs auprès des tribunaux de première instance	524 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Nombre de procureurs auprès des cours d'appel (2ème instance)	196 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Nombre de procureurs auprès des cours suprêmes	25 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Veuillez ajouter tout commentaire utile à l'interprétation des données ci-dessus : Positions by law have increased. Gender data are not kept.

=

055-1-1. Votre système autorise-t-il le travail à temps partiel pour les procureurs avec une rémunération proportionnellement réduite ?

- () Oui
- (X) Non

Commentaires

055-1-2. Si oui, veuillez préciser dans quelle situation le travail à temps partiel peut être

accordé (réponses multiples possibles) :

- Garde d'enfants
- Soins aux personnes âgées
- A des fins de retraite anticipée
- Autre raison, veuillez préciser
- Sans raison

Commentaires

055-1-3. Si oui, quel est le pourcentage de procureurs travaillant à temps partiel (en relation avec le nombre total de procureurs) ?

	Total (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
Total (1 + 2 + 3) (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. En première instance (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. En deuxième instance (cours d'appel) (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Au niveau des Cours suprêmes (%)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

055-1-4. Quel est le pourcentage de temps de travail d'un procureur exerçant à temps partiel comparé à un procureur exerçant à temps plein ?

- Moins de 50 %
- 50 - 60%
- 60 - 80%
- Plus de 80 %
- NA
- NAP

Commentaires

056. Nombre de chefs des ministères publics.

	Total	Hommes	Femmes
Nombre total de chefs de ministères publics (1 + 2 + 3)	83 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Nombre de chefs de ministères publics auprès de tribunaux de première instance	63 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

2. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours d'appel (2ème instance)	19 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Nombre de chefs de ministères publics auprès des cours suprêmes	1 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus : Gender data are not kept.

057. D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser leurs titres et fonctions :

057-1. Veuillez préciser leur nombre (en équivalent temps plein) :

[]
[X] NA

059. Si oui, est-ce que leur nombre est inclus dans le nombre de procureurs que vous avez indiqué à la question 55 ?

Oui

Non

[] NAP

Commentaires

059-1. Les parquets disposent-ils de procureurs spécifiquement formés en matière de violence domestique et violence sexuelle ?

	-
Violence domestique	[X] Oui [] Oui spécifiquement à l'égard des mineurs victimes [] Non [] NA [] NAP
Violence sexuelle	[X] Oui [] Oui spécifiquement à l'égard des mineurs victimes [] Non [] NA [] NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser : Prosecutor of Domestic Violence.

=

060. Nombre de personnel (non-procureurs) rattaché au ministère public, si possible au 31 décembre de l'année de référence et sans le nombre de personnels non-juges, v. question 52

(répondre en équivalent temps plein et pour les postes effectivement pourvus).

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de personnel (non procureurs) rattaché au ministère public	1 631 [] NA	467 [] NA	1 164 [] NA

Commentaires The above figures include civil servants, permanent and those with a private law relationship of indefinite duration.

C2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Ministry of Justice

3.4. Parité hommes/femmes

3.4.1 Dispositions particulières pour faciliter la parité

061-2. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de recrutement :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)
du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

[] NA

Commentaires - si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaires. Si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

061-3. Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre des procédures de promotion :

	Oui, veuillez préciser	Non
des juges	()	(X)
des procureurs	()	(X)

du personnel non-juge	()	(X)
des avocats	()	(X)
des notaires	()	(X)
des agents d'exécution	()	(X)

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, ou bien si vous avez des commentaires supplémentaires, veuillez préciser :

=

061-3-1. . Existe-t-il des dispositions particulières pour faciliter la parité hommes/femmes dans le cadre de la procédure de désignation des :

	Oui / Non
Présidents des tribunaux	() Oui Si « oui », veuillez préciser :[Comment] (X) Non
Chefs des ministères publics	() Oui Si « oui », veuillez préciser :[Comment] (X) Non

Commentaires

3.4.2 Au niveau national

061-5. Votre pays dispose-t-il d'un document général (par exemple une politique/ stratégie/ un plan d'action/ programme) sur la parité hommes/femmes qui s'applique spécifiquement au système judiciaire?

() Oui

(X) Non

Commentaire - Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire. Pouvez-vous indiquer les références ou le lien internet pour accéder à ce(s) document(s) , ou nous le/les adresser/ télécharger ?

061-6. Existe-il au niveau national une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances) / une institution spécialement chargée des questions d'égalité hommes/femmes dans le système de justice concernant :

	Oui, veuillez préciser	Non
Le recrutement des juges	()	(X)
La promotion des juges	()	(X)
Le recrutement des procureurs	()	(X)

La promotion des procureurs	()	(X)
Le recrutement du personnel non-juge	()	(X)
La promotion du personnel non-juge	()	(X)

Commentaires - Si cela concerne une autre situation que celle du recrutement ou de la promotion, veuillez préciser. Si la situation a changé depuis l'année de référence, merci de le préciser en commentaire :

061-6-1. Veuillez préciser le texte qui met en place cette personne/institution :

(titre, date, nature du texte)

[X] NAP

061-6-2. Veuillez préciser le statut de cette personne/institution :

(par ex. indépendante, rattachée au ministère de la Justice, à un Conseil supérieur de la magistrature ou équivalent ou à un organisme interministériel spécialement dédié à l'égalité hommes/femmes)

[X] NAP

061-6-3. Veuillez préciser si cette personne/institution a une fonction d'information et de consultation ou si ses avis ou décisions ont des conséquences juridiques :

(par ex. bloquer une décision, ouvrir un droit à recours)

[X] NAP

3.4.3 Au niveau des tribunaux/des services du ministère public



061-7. Existe-t-il, au niveau des tribunaux ou des services du ministère public une personne (par ex. un commissaire à l'égalité des chances)/institution spécialement chargée de veiller au respect de l'égalité hommes/femmes concernant l'organisation du travail judiciaire :

	Oui	Non
dans les tribunaux (juges)	()	(X)
dans les services du ministère public (procureurs)	()	(X)

pour le personnel non-juge des tribunaux	()	(X)
--	-----	-------

Commentaires - Veuillez apporter des détails sur cette personne/institution, notamment ses titres/ses fonctions :

061-8. La féminisation de certaines fonctions - si elle existe dans votre pays – au sein des tribunaux ou des ministère public a-t-elle conduit à des modifications concrètes dans l’organisation du travail dans les domaines suivants :

	Oui	Non
Affectation dans les différents postes	()	(X)
Répartition de la charge de travail	()	(X)
Horaires de travail	()	(X)
Modalités du télé-travail et présence dans les locaux de travail	()	(X)
Remplacement des personnes absentes	()	(X)
Organisation des audiences	()	(X)
Autres	()	(X)

Commentaires -Si « Autres », veuillez préciser. Pouvez-vous également donner des exemples concrets dans les différentes hypothèses évoquées ? Si la situation a changé depuis l’année de référence, merci de le préciser en commentaires.

061-9. Pour améliorer la parité dans l’accès aux différentes professions judiciaires et l’égalité dans la promotion ou dans l’accès aux fonctions de responsabilité, quelles sont, dans votre pays :

les mesures déjà mises en œuvre (veuillez préciser) :

les mesures prévues (veuillez préciser) :

Commentaires - Si la situation a changé depuis l’année de référence, merci de le préciser en commentaires

[X] NAP

061-10. Existe-t-il des études d’évaluation ou des rapports officiels concernant les principales

causes d'éventuelles inégalités en matière de :

- Procédures de recrutement, veuillez préciser:
- Nomination au poste de président de juridiction, veuillez préciser:
- Nomination au poste de chef de ministère public, veuillez préciser:
- Procédures de promotion et l'accès aux postes de responsabilité, veuillez préciser:
- Autres études, veuillez préciser:
- NAP

Commentaire - Veuillez préciser également les documents de référence :

3.5 Utilisation des technologies informatique dans les tribunaux

3.5.1 Politiques générales en matière de technologie informatique dans le système judiciaire

062-1. Principes de base et modèles utilisés dans la définition des politiques et stratégies relatives aux technologies informatiques

	Organisation
Politiques et stratégies informatiques	<input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau national par une institution <input checked="" type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> Définies et coordonnées au niveau de l'unité/ partie prenante <input type="checkbox"/> Autre
Gouvernance informatique	<input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance au niveau national par une institution <input type="checkbox"/> Gouvernance au niveau national conjointement par plusieurs institutions <input type="checkbox"/> Organisées au niveau de l'unité/partie prenante <input type="checkbox"/> Autre

Commentaires

065-1. Dans le cas où il existe une structure nationale qui est en charge de la politique et de la gouvernance stratégique concernant la modernisation du système judiciaire (en s'appuyant, notamment, sur l'informatique) quelle est la composition de cette structure ?

- personnels administratifs, techniques et scientifiques seulement
- équipes mixtes comprenant des personnels judiciaires (juges/procureurs/etc.) et des personnels administratifs/techniques/scientifiques
- autres (préciser en commentaire)

Commentaires - (veuillez préciser si d'autres approches de modernisation ont été mises en œuvre)

065-2. Quel est le modèle d'organisation majoritairement retenu pour mener des projets structurels informatiques dans les tribunaux et la gestion des applications (maintenance, évolution) ?

	Conduite des nouveaux projets	Gestion des applications
Majoritairement par un service informatique avec l'appui de professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.)	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Majoritairement par les professionnels du domaine (juges, procureurs, personnel judiciaire non-juge, etc.) en association avec un service informatique interne et/ou un prestataire externe	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autres approches (prestation externe uniquement – préciser en commentaire)	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - veuillez apporter des précisions également en cas d' « autres approches » For the management of the applications in the second row, it applies that the applications and support with own means and utilization of judicial employees of the University branch of Education / Technological education of Informatics. For the third row the answer can not be specific, as depending on the project applies either one or the other or both.

065-4. Avez-vous mesuré l'impact résultant de la mise en œuvre d'une ou de plusieurs des composantes de votre nouveau système d'information ?

(X) Oui

() Non

065-4-1. Si oui, avez-vous mesuré l'impact sur (multiples réponses possibles) :

[X] les processus opérationnels

[X] la charge de travail

[X] les ressources humaines

[X] les coûts

[] autres, veuillez préciser

Commentaires (veuillez donner des exemples d'impact)

3.5.2 Sécurité du système d'information des tribunaux et protection des données à caractère personnel

065-5. Existe-t-il des audits indépendants ou autres mécanismes qui contribuent à la politique globale de sécurité concernant le système d'information judiciaire ?

(X) Oui

() Non

Commentaires (précisez notamment si des cadres nationaux de sécurité informatique existent) In application of law 4727/2020.

065-6. Une législation assure-t-elle la protection des données à caractère personnel traitées par les

tribunaux ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser notamment : l'existence d'autorités spécifiquement en charge de la protection des données à caractère personnel ; l'étendue des droits conférés aux citoyens dans le cadre spécifique des logiciels utilisés par les tribunaux ; l'existence de contrôles ou de limitations par la loi en ce qui concerne le partage des bases de données traitées par les tribunaux avec d'autres administrations (police, etc.) The Hellenic Personal Data Authority is responsible for monitoring the implementation of the provisions of the General Data Protection Regulation (EU) 2016/679 (General Data Protection Regulation), in order to protect the fundamental rights and freedoms of individuals against the processing of data. They also concern the facilitation of the free movement of data in the Union (article 51 par. 1, request 123 of the General Regulation of Data Protection). Contributes to the coherent implementation of the General Data Protection Regulation throughout the Union and to this end cooperates with the supervisory authorities of the EU Member States and with the Commission (article 51 par. 2, request 123 of the General Data Protection Regulation). For the interconnection / interoperability of Justice information systems with third party information systems, there are corresponding memoranda of cooperation between the parties involved that regulate technical and legal issues.

3.5.3 Bases de données centralisées d'aide à la décision

062-4. Existe-t-il une base de données nationale centralisée des décisions de justice (jurisprudence, etc.) ?

Oui

No

Commentaires

062-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Pour les décisions de 1ère instance	Pour les décisions de 2ème instance	Pour les décisions de 3ème instance	Lien vers la jurisprudence CEDH	Données anonymisées	Base de données de jurisprudence disponible gratuitement en ligne	Ouverture de la base de données de jurisprudence en open data
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input checked="" type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Pénale	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui pour tous les jugements <input checked="" type="checkbox"/> Oui pour certains jugements <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non			

Administrative	(X) Oui	(X) Oui	(X) Oui	() Oui	(X) Oui	(X) Oui	(X) Oui
	pour tous les jugements	pour tous les jugements	pour tous les jugements	(X) Non	() Non	() Non	() Non
	() Oui	() Oui	() Oui				
	pour certains jugements	pour certains jugements	pour certains jugements				
	() Non	() Non	() Non				

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser : In the context of the integrated management system of court cases-administrative courts.

062-6. Existe-t-il un fichier national informatisé centralisant les condamnations pénales?

(X) Oui

() Non

Commentaires for the question 62-6 the comment is: ECRIS

062-6-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

[X] Mise en relation avec d'autres fichiers européens de même nature

[] Contenu directement consultable par voie informatique par les juges et/ou les procureurs

[] Contenu directement consultable à d'autres fins que pénales (matières civiles, administratives)

Commentaires - Veuillez préciser quelle est l'autorité délivrant l'accès ECRIS

3.5.4 Outils d'assistance à la rédaction

062-7. Existe-t-il des outils d'aide à la rédaction dont le contenu est coordonné au niveau national ? (modèles ou bibliothèques de trames, paragraphes pré-rédigés, etc.)

(X) Oui

() Non

Commentaires – si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

062-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

Taux de disponibilité

<p>Civile et/ou commerciale</p>	<p><input type="checkbox"/> 100% (tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> 50-99% (la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 10-49% (certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux)</p> <p><input type="checkbox"/> 1-9% (disponibles depuis peu ou en phase de test)</p> <p><input type="checkbox"/> 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> NA</p>
<p>Pénale</p>	<p><input type="checkbox"/> 100% (tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> 50-99% (la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 10-49% (certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux)</p> <p><input type="checkbox"/> 1-9% (disponibles depuis peu ou en phase de test)</p> <p><input type="checkbox"/> 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> NA</p>
<p>Administrative</p>	<p><input type="checkbox"/> 100% (tous les modèles sont disponibles pour tous les tribunaux en cette matière)</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> 50-99% (la plupart des modèles sont disponibles pour tous les tribunaux ou tous les modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux)</p> <p><input type="checkbox"/> 10-49% (certains modèles sont disponibles pour la plupart des tribunaux ou la plupart des modèles sont disponibles pour certains tribunaux)</p> <p><input type="checkbox"/> 1-9% (disponibles depuis peu ou en phase de test)</p> <p><input type="checkbox"/> 0% (NAP) (n'existe pas du tout dans cette matière)</p> <p><input type="checkbox"/> NA</p>

062-8. Existe-t-il des outils de dictée vocale ?

Oui

() Non

Commentaires

062-8-1. Si oui, veuillez apporter les précisions suivantes :

	Disponibilité d'outils de dictée simples	Disponibilité d'outils d'enregistrement multiples	Fonction de reconnaissance vocale
Civile et/ou commerciale	() dans tous les tribunaux (X) dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() dans tous les tribunaux (X) dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes () non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote (X) Non [] NA
Pénale	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes (X) non disponible pour cette matière [] NA	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes (X) non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote () Non [X] NA
Administrative	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes (X) non disponible pour cette matière [] NA	() dans tous les tribunaux () dans la plupart des tribunaux () dans certains tribunaux / certaines phases pilotes (X) non disponible pour cette matière [] NA	() Oui () Essai pilote () Non [X] NA

062-9. Existe-t-il un site intranet au sein du système judiciaire pour la diffusion d'information/actualités ?

Taux de disponibilité :

- () 100% - accessible à tous dans le système judiciaire
- () 50-99% - accessible à la plupart des juges/procureurs dans toutes les instances
- () 10-49% - dans certains tribunaux seulement
- () 1-9% - dans un seul tribunal
- (X) 0% (NAP) - Pas d'accès

[] NA

Commentaires

3.5.5 Technologies utilisées pour l'administration des tribunaux et la gestion des affaires

063-1. Existe-t-il un système de gestion informatisée des procédures judiciaires (CMS) ? (logiciel utilisé pour l'enregistrement des procédures judiciaires et leur gestion)

Oui

Non

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser

063-1-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	État d'avancement d'une affaire en ligne	Base de données centralisée ou interopérable	Dispositifs intégrés d'alertes préventives (pour une gestion dynamique des affaires)	Degré d'intégration/coconnexion d'un CMS avec un outil statistique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Accessible aux parties <input type="checkbox"/> Publication de la décision en ligne <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> Non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Accessible aux parties <input type="checkbox"/> Publication de la décision en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> Non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Accessible aux parties <input type="checkbox"/> Publication de la décision en ligne <input checked="" type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> Non accessible <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Entièrement intégré, y compris BI <input type="checkbox"/> Intégré <input type="checkbox"/> Non intégré mais connecté <input type="checkbox"/> Pas du tout connecté <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
-----------------------	---	---	--	--	---

Commentaires - Si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser : Some decisions of specific Courts are published on the internet (eg Areios Pagos, Piraeus Court of First Instance, etc.).

063-2. Registres informatisés gérés par des tribunaux

	Taux de déploiement	Données consolidées au niveau national	Service disponible en ligne	Module statistique intégré ou connecté
Registre foncier	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Registre du commerce	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires – Si d'autres registres sont concernés, veuillez préciser :

Pilotage budgétaire et financier

063-6. Systèmes informatisés de gestion budgétaire et financière des tribunaux

	Taux de déploiement de l'outil	Données consolidées au niveau national	Système communiquant avec d'autres ministères (des finances notamment)
Gestion budgétaire et financière des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Gestion des frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Autres (préciser en commentaires)	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

Autres outils d'administration des tribunaux

063-7. Outils de mesure de la charge de travail des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur (Outil permettant de quantifier l'activité des juges, procureurs et/ou personnels non-juge/ non-procureur – par exemple le nombre de dossiers traités)

Oui

Non

Commentaires

063-7-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement des outils	Données utilisées pour un pilotage au niveau national	Données utilisées pour un pilotage au niveau local	Outil intégré dans le CMS
Pour les juges	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour les procureurs	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pour le personnel non-juge/ non-procureur	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

3.5.6 Technologies utilisées pour la communication entre les tribunaux, les professionnels et/ou les justiciables

064-2. Existe-t-il une possibilité de saisir des tribunaux par voie électronique ? (possibilité d'introduire une affaire par voie électronique, par exemple un courrier électronique ou un formulaire sur un site internet)

Oui

Non

Commentaires

064-2-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de disponibilité	Saisine papier obligatoire en parallèle	Cadre législatif spécifique autorisant la saisine	Outil intégré/connecté dans le CMS
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Administrative	<input checked="" type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - si d'autres matières sont concernées, veuillez préciser Simultaneous submission of cases in paper form is not mandatory anymore due to recent changes in legislation.

064-3. Est-il possible de solliciter l'aide judiciaire par voie électronique ?

Oui

Non

Commentaires

064-3-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Solliciter l'aide judiciaire par voie électronique
Taux de disponibilité	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA

Formalisation de la demande par voie papier obligatoire en parallèle	() Oui () Non [] NA [] NAP
Cadre législatif spécifique encadrant les demandes d'attribution d'aide judiciaire par voie électronique	() Oui () Non [] NA [] NAP
L'octroi de l'aide judiciaire est également électronique	() Oui () Non [] NA [] NAP
Information disponible dans le CMS	() Oui () Non [] NA [] NAP

064-4. Est-il possible de transmettre des convocations à un rendez-vous judiciaire ou à une audience par voie électronique ? (un rendez-vous judiciaire désigne des phases préalables à une audience judiciaire, notamment en vue de médiation ou de conciliation)

(X) Oui

() Non

Commentaires

064-4-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Convocations générées par le CMS	Convocation papier obligatoire en parallèle	Consentement de l'utilisateur pour être avisé par voie électronique	Modalités (si autres préciser en commentaires)	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	[X]	[X]	[]	[] SMS [] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]
Pénale	[X]	[X]	[]	[] SMS [] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]

Administrative	[]	[]	[]	[] SMS [] Courrier électronique [] Application informatique spécifique [] Autres	[]
----------------	-----	-----	-----	---	-----

Commentaires

Utilisation des technologies de l'information pour améliorer la qualité des communications entre les tribunaux et les professionnels

064-6. Existe-t-il des possibilités de communication électronique entre les tribunaux et les avocats et/ou les parties ? (envoi de fichiers électroniques et de données concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Phases du procès concernées	Modalités (si différentes selon les phases du procès ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique	Disponibilité pour
Civile et/ou commerciale	[] 100% [X] 50-99% [] 10-49% [] 1-9% [] 0% (NAP) [] NA	[X] Saisine d'une juridiction [X] Phases préparatoires à l'audience [X] Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois [X] Transmission des décisions des tribunaux	[X] Courrier électronique [X] Application informatique spécifique [] Autres	[X] Oui	[X] Avocats [] Parties non représentées par un avocat

Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input checked="" type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Avocats <input type="checkbox"/> Parties non représentées par un avocat
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input checked="" type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Saisine d'une juridiction <input type="checkbox"/> Phases préparatoires à l'audience <input type="checkbox"/> Calendrier des audiences et/ou gestion des renvois <input checked="" type="checkbox"/> Transmission des décisions des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Courrier électronique <input checked="" type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Avocats <input type="checkbox"/> Parties non représentées par un avocat

Commentaires The email was added due to special legislation for the use of information and Communication Technologies due to covid.

064-7. Modalités de communication électronique utilisées par des professionnels autres que les avocats (envoi de données électroniques concernant une procédure judiciaire avec ou sans documents numérisés, essentiellement à des fins de suppression d'échanges papiers)

	Taux de déploiement de l'outil	Modalités (si différentes selon les actes ou si autres, à préciser en commentaire)	Cadre législatif spécifique
Agents chargés de l'exécution des décisions de justice (tels que définis dans les Q169 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Notaires (tels que définis dans les Q192 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui

Experts (tels que définis dans les Q202 et suivantes)	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui
Services de police judiciaire	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input checked="" type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Courrier électronique <input type="checkbox"/> Application informatique spécifique <input type="checkbox"/> Autres	<input type="checkbox"/> Oui

Commentaires

064-9. Existe-t-il des systèmes de traitement en ligne de contentieux spécialisés (contentieux relatif aux petites créances, créances non contestées, phases préparatoires à la résolution d'un conflit familial, etc - veuillez préciser en commentaire) ?

Oui

Non

Commentaire : Veuillez décrire le système existant.

Utilisation des technologies de l'information pour améliorer la qualité des communications entre les tribunaux et les professionnels

064-10. Vidéoconférence entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers (concerne l'utilisation de dispositifs audiovisuels dans le cadre de procédures judiciaires tels que pour l'audition des parties, etc.).

Oui

Non

Commentaires

064-10-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes et de décrire en commentaires de cette rubrique les cas d'usage concrets de la vidéoconférence et les bénéfices attendus (par exemple, utilisation de ce dispositif afin de réduire le nombre de transferts de détenus vers le tribunal) :

	Taux de déploiement	Phase de procédure	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input checked="" type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Préalable à l'audience <input type="checkbox"/> Durant l'audience <input type="checkbox"/> Postérieurement à l'audience	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Commentaires It is done locally, through the available free tools and by own means.

064-11. Enregistrement d'auditions ou de débats (enregistrement sonore ou audiovisuel en phase d'instruction et/ou de jugement)

Oui

Non

Commentaires There is a special legal framework for administrative matters.

064-11-1. Si oui, merci de préciser les informations suivantes :

	Taux de déploiement	Type d'enregistrement	Cadre législatif spécifique
Civile et/ou commerciale	<input type="checkbox"/> 100% <input checked="" type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Pénale	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input checked="" type="checkbox"/> 1-9% <input type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Administrative	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> 50-99% <input type="checkbox"/> 10-49% <input type="checkbox"/> 1-9% <input checked="" type="checkbox"/> 0% (NAP) <input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> Sonore <input type="checkbox"/> Vidéo <input type="checkbox"/> Les deux <input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

064-12. La preuve électronique est-elle admissible ?

Admissibilité de la preuve électronique	Cadre législatif
--	-------------------------

Civile et/ou commerciale	(X) Oui () Non	() De droit commun seulement (X) De droit commun et spécialisé () De droit spécialisé seulement [] NAP
Pénale	(X) Oui () Non	() De droit commun seulement (X) De droit commun et spécialisé () De droit spécialisé seulement [] NAP
Administrative	(X) Oui () Non	() De droit commun seulement (X) De droit commun et spécialisé () De droit spécialisé seulement [] NAP

Commentaires - Autres dispositifs de communication électronique entre les tribunaux, les professionnels et/ou les usagers There have been changes in the relevant legislation in application of the general regulation on data protection.

3.6. Performance et évaluation

3.6.1 Politiques nationales déclinées dans les tribunaux / les services du ministère public

066. Existe-t-il des normes de qualité définies pour le système judiciaire au niveau national (existe-t-il un système de qualité et/ou une politique de qualité de la justice) ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

067. Existe-t-il des personnels spécialisés responsables de la mise en œuvre de ces normes de qualité élaborées au niveau national?

	Oui / Non
dans les tribunaux	(X) Oui () Non
dans les services du ministère public	(X) Oui () Non

Commentaires

3.6.2 Objectifs de performance et de qualité au niveau des tribunaux / des services du ministère public

077. Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

078. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les tribunaux :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des juges et des personnels des tribunaux
- satisfaction du personnel des tribunaux
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- coûts des procédures judiciaires
- nombre de recours
- taux de recours
- clearance rate
- disposition time
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

077-1. Concernant l'activité des services du ministère public, avez-vous défini des indicateurs de performance et de qualité ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

078-1. Si oui, veuillez préciser les principaux indicateurs de performance et de qualité qui ont été définis pour les services du ministère public:

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics

- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les ministères publics)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des tribunaux basé principalement sur les indicateurs définis?

- Oui
- Non

Commentaires

073-0. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence:

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires - Si « Moins fréquente » ou « Plus fréquente », veuillez préciser :

073-1. Cette évaluation de l'activité du tribunal est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein de ce tribunal ?

- Oui
- Non

Commentaires

073-2. Si oui, quelles mesures sont prises?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

073-3. Existe-t-il un système d'évaluation régulière de la performance des services du ministère public basé principalement sur les indicateurs définis?

- Oui
- Non

Commentaires

073-4. Si oui, veuillez préciser à quelle fréquence ?

- Annuelle
- Moins fréquente
- Plus fréquente

Commentaires - Si l'évaluation est «moins fréquente » ou «plus fréquente », veuillez préciser :

073-5. Cette évaluation de l'activité des services du ministère public est-elle utilisée pour l'allocation ultérieure des ressources au sein des services du ministère public ?

- Oui
- Non

Commentaires

073-6. Si oui, quelles mesures sont prises?

- Identification des causes de l'amélioration ou de la détérioration de la performance
- Réaffectation des ressources (ressources humaines/financières en fonction de la performance)
- Réorganisation des procédures internes pour accroître l'efficacité
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

=

079. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des tribunaux (réponses multiples possible) ?

- Conseil Supérieur de la Magistrature
- Ministère de la Justice
- Organe d'inspection
- Cour Suprême
- Organe d'audit externe
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

079-1. Quelle est l'autorité chargée d'évaluer la performance des services du ministère public (réponses multiples possible) ?

- Conseil supérieur des procureurs
- Ministère de la Justice
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général /Procureur de la République
- Organe d'audit externe
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires The Board of inspection of civil and criminal courts and judicial officers oversees the inspection and consists of a vice



3.6.3 Mesure de l'activité des tribunaux / des services du ministère public

070. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des tribunaux (performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des juges et des personnels des tribunaux
- satisfaction du personnel des tribunaux
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
- coûts des procédures judiciaires
- nombre de recours
- taux de recours
- clearance rate
- disposition time
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

070-1. Existe-t-il un système de suivi régulier des activités des services du ministère public (performance et qualité) :

- nombre de nouvelles affaires
- durée des procédures (délais)
- nombre d'affaires terminées
- nombre d'affaires pendantes
- stocks d'affaires
- productivité des procureurs et des personnels des ministères publics
- satisfaction du personnel des services du ministère public
- satisfaction des usagers (au regard des services rendus par le ministère public)
- coûts des procédures judiciaires
- clearance rate
- disposition time
- pourcentage de condamnations et d'acquittements
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

071. Existe-t-il un mécanisme permettant de suivre le nombre d'affaires pendantes et les affaires qui ne sont pas traitées dans un délai raisonnable (arriéré):

- en matière civile
- en matière pénale
- en matière administrative

Commentaires

072. Existe-t-il un mécanisme permettant de surveiller les temps morts durant les procédures judiciaires ?

	Oui (Si oui, veuillez préciser)	Non
dans les tribunaux	(X)	()
dans les services du ministère public	(X)	()

Commentaires

3.6.4 Information sur l'activité des tribunaux / des services du ministère public

080. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux ?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :
- Non

Commentaires Ministry of Justice

080-1. Les statistiques sur le fonctionnement de chaque tribunal sont-elles publiées ?

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

Commentaires www.ministryofjustice.gr

=

080-2. Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des services du ministère public?

- Oui (veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution) :
- Non

Commentaires Ministry of Justice

080-3. Les statistiques sur le fonctionnement de chaque service du ministère public sont-elles publiées ?

- Oui, sur internet
- Non, seulement en interne (sur un site intranet)
- Non

Commentaires

=

081. Les tribunaux individuels doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple le nombre d'affaires terminées, d'affaires pendantes, le nombre de juges et de personnels administratifs, les objectifs à atteindre et une évaluation de l'activité) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-1. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Diffusion papier

Commentaires

081-2. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

Commentaires Every 3 months

=

081-3. Les services du ministère public doivent-ils établir un rapport annuel d'activités (qui présente par exemple des données sur le nombre d'affaires entrantes, le nombre de décisions, le nombre de procureurs et de personnel administratif, les objectifs à atteindre et une évaluation de l'activité) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez décrire le contenu du rapport et son public (c'est-à-dire à qui le rapport est-il destiné) :

081-4. Si oui, veuillez préciser sous quelle forme ce rapport est diffusé:

Internet

Intranet

Diffusion papier

Commentaires

081-5. Si oui, veuillez préciser la fréquence à laquelle le rapport est diffusé :

Annuelle

Moins fréquente

Plus fréquente

3.6.5 Administration des tribunaux

082. Existe-t-il une structure ou des processus de concertation entre le ministère public et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes, choix des modes simplifiés de poursuites....) ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : The plenary Administrative session of each Court specifies the Number of hearings and the Number of cases per hearing.

082-1. Existe-t-il en général une structure ou des processus de concertation entre les avocats et les tribunaux à propos de la manière dont les affaires sont présentées et organisées devant les juridictions en matière non pénale (par exemple organisation, nombre et calendrier des audiences, permanences pour les affaires urgentes).

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

3.6.6 Performance et évaluation des juges et des procureurs

083. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque juge (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

Oui

Non

Commentaires Every administrative judge is charged each year with a specific number of cases to carry out, stipulated by an internal Regulation.

083-1. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque juge :

Pouvoir exécutif (par exemple ministère de la Justice)

Pouvoir législatif

Pouvoir judiciaire (par exemple le Conseil supérieur de la magistrature, la Cour suprême)

Président de la juridiction

Autre (veuillez préciser) :

NAP

Commentaires

114. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du juge ?

Oui

() Non

Commentaires

114-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

(X) Annuelle

() Moins fréquente

() Plus fréquente

=

083-2. Existe-t-il des objectifs quantitatifs de performance définis pour chaque procureur (par exemple le nombre d'affaires résolues en un mois ou une année) ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

083-3. Veuillez préciser qui fixe les objectifs individuels pour chaque procureur :

[] Pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la Justice)

[X] Procureur général /Procureur de la République

[] Conseil supérieur des procureurs

[X] Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique

[] Autre (veuillez préciser) :

[] NAP

Commentaires

120. Existe-t-il un système d'évaluation individuelle qualitative de l'activité professionnelle du procureur ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

120-1. Si oui, veuillez préciser la fréquence de cette évaluation :

(X) Annuelle

() Moins fréquente

() Plus fréquente

Commentaires

C4. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Office of the Public Prosecutor to the Supreme Court, Ministry of Justice

4.Procès équitable

4.1.Principes

4.1.1Principes du procès équitable

084. Pourcentage de jugements par défaut de première instance en matière pénale (affaires dans lesquelles le suspect n'est ni présent ni représenté par un avocat durant l'audience) ?

[]

[X] NA

[] NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la méthode de calcul utilisée : f all courts an answer is available, there is no relevant data record.

085. Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

(X) Oui

() Non

Commentaires - Veuillez brièvement préciser:

085-1. i oui, quel est le ratio entre le nombre total de procédures de récusation initiées et le nombre de récusations qui ont été prononcées (au cours de l'année de référence) ?

[]

[X] NA

Commentaires There is no data logging system.

086. Existe-t-il dans votre pays un système de suivi des violations relatives à l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme ?

[X] Pour les procédures civiles (non-exécution)

[X] Pour les procédures civiles (durée)

[X] Pour les procédures pénales (durée)

[] NAP

Commentaires - Veuillez préciser quelles sont les modalités de ce dispositif de suivi (information sur les violations constatées par la Cour européenne des droits de l'homme au niveau de l'Etat / au niveau des tribunaux ; mise en place de dispositifs internes pour prévenir d'autres violations (similaires) et s'il permet de mesurer une évolution des violations constatées) : ccording to article 62 of law 4443/2016 (Government Gazette A '232) "National Mechanism for Supervision of the Implementation of the Decisions of the European Court of Human Rights".

086-1. Existe-t-il dans votre pays une possibilité de réexamen de l'affaire après un constat de violation de la Convention européenne des droits de l'homme par la Cour Européenne des droits de l'homme ?

(X) Oui

() Non

D1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Public Prosecutor's Office to the Supreme Court, General Commission of the State, Council of State, Ministry of Justice

4.2. Durée des procédures

4.2.1 Informations générales

087. Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

- en matière civile
 en matière pénale
 en matière administrative
 Il n'y a pas de procédure spécifique pour les affaires urgentes

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088. Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges)
 en matière pénale (infractions mineures)
 en matière administrative
 Il n'y a pas de procédure simplifiée

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

088-1. Pour ces procédures simplifiées, les juges peuvent-ils rendre des jugements oralement, accompagnés du dispositif écrit, et sans la motivation complète du jugement ?

- affaires civiles
 affaires pénales
 affaires administratives

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

089. Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais accordés aux avocats pour soumettre leurs conclusions et des dates d'audience) ?

- Oui
 Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

4.2.2 Gestion des flux d'affaires – première instance

091. Tribunaux de 1ère instance : nombre total d'affaires "autres que pénales"

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

3. Affaires administratives	139 880 [] NA [] NAP	45 159 [] NA [] NAP	73 525 [] NA [] NAP	110 993 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires The courts from March 2020 due to Covid 2019 operated under special conditions and dealt with priority mainly criminal cases, this is the reason for the differentiation of pending cases of civil and administrative nature.

Civil cases are answered NA, because not all courts could provide the data.

092. Si les tribunaux traitent des "affaires civiles (et commerciales) non contentieuses", veuillez indiquer les catégories incluses :

. mediation

093. Si "autres affaires", veuillez indiquer les catégories incluses :

. NAP

094. Tribunaux de 1ère instance : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Infractions graves	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Autres affaires pénales	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser :

To give a brief overview of the national criminal procedure, criminal cases are filed for admission in the Public Prosecutor's Office, where they are further investigated. If a prosecution is initiated, the cases are discussed in court. The Court of First Instance or the Court

of Appeal discusses and issues a judgment on each case brought before the court. The decision can then either postpone the case (whereby the case is forwarded to the competent Prosecutor's Office for further processing), or convict/ acquit the defendants. When the case is forwarded to the competent Prosecutor's Office (after a postponement), it is uncertain if and when it will go back to the court for discussion. Criminal cases cannot be tracked down throughout the different stages of the criminal procedure at present. With the Integrated Civil and Criminal Court Case Management System (SDDY-PP)- Phase A', which was completed in March 2019 for 41 courts of the State, an integrated information system is implemented, which includes individual applications (subsystems) to support the operational functioning of the units of all levels of the courts involved in the flow of every case (criminal and civil), allowing the extraction of the relevant data.



4.2.3 Gestion des flux d'affaires – seconde instance

097. Tribunaux de 2ème instance (appel) : Nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	65 912 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	34 954 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			

2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
2.3. Autres affaires non contentieuses	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			
3. Affaires administratives	28 517 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	17 925 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	17 585 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	28 857 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autres affaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. Due to the pandemic, pending cases have accumulated in the courts of first instance, with the result that the courts of second instance have fewer cases to handle.

The data given for questions 97 and 98 are collected from all second instance courts. However, many fields are answered NA as only few data were collected from the second instance Courts.

098. Tribunaux de 2ème instance (appel) : nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 2ème instance
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	18 375 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	20 003 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Infractions graves	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
2. Infractions mineures	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
3. Autres affaires	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP			

Commentaires - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez indiquer les catégories d'affaires reportées dans la catégorie « infractions graves » et les affaires reportées dans la catégorie « infractions mineures ». Si « autres affaires », veuillez préciser. Due to the pandemic, pending cases have accumulated in the courts of first instance, with the result that the courts of second instance have fewer cases to handle.

The data given for questions 97 and 98 are collected from all second instance courts. However, many fields are answered NA as only few data were collected from the second instance Courts.

4.2.4 Gestion des flux d'affaires – Cour suprême

099. Cour suprême : nombre d'affaires « autres que pénales »

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires "autres que pénales" (1 + 2 + 3 + 4)	14 654 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	14 339 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Affaires civiles (et commerciales) contentieuses (dont les affaires contentieuses relatives à l'exécution, si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3)	2 000 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	2 300 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Affaires non contentieuses (2.1+2.2+2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.1. Affaires civiles (et commerciales) générales non contentieuses, par exemple des créances incontestées, de requêtes en changement de nom, les affaires non contentieuses relatives à l'exécution etc. (si possible sans les affaires administratives, v. catégorie 3 ; sans les affaires non contentieuses relatives à un registre et/ou autres affaires, v. catégories 2.2 et 2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2. Affaires liées aux registres (2.2.1+2.2.2+2.2.3)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.1. Affaires non contentieuses relatives au registre foncier	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.2. Affaires non contentieuses relatives au registre du commerce	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.2.3. Autres affaires liées aux registres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
2.3. Autres affaires non contentieuses	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

3. Affaires administratives	12 654 [] NA [] NAP	3 354 [] NA [] NAP	3 968 [] NA [] NAP	12 039 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Autres affaires	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaires - Si « autres affaires », veuillez préciser. No data were collected from Supreme Courts regarding incoming and resolved cases. Therefore, we were unable to provide the relevant evaluable data.

099-1. Existe-t-il une procédure d'irrecevabilité manifeste au niveau de la Cour suprême?

(X) Oui, veuillez indiquer le nombre d'affaires classées par cette procédure NA

() Non

Commentaires There were 331 cases received by the Council of State (Supreme Administrative Court).

100. Cour suprême: nombre d'affaires pénales.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant la Cour suprême
Nombre total d'affaires pénales (1+2+3)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Infractions graves	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Infractions mineures	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Autres affaires pénales	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Si vous ne pouvez pas faire la distinction entre les infractions mineures et les infractions graves (selon les définitions de la CEPEJ), veuillez apporter des précisions sur les affaires reportées dans ces catégories. Si « Autres affaires pénales », veuillez préciser :
There were no data collected for this question.

4.2.5 Gestion des flux d'affaires et durées – affaires spécifiques

101. Nombre d'affaires contentieuses spécifiques reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendants au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendants au 31 décembre année de réf.	Affaires pendants depuis plus de 2 ans
Divorce contentieux	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Licenciement	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Faillite	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Vol avec violence	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Homicide volontaire	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				

Commentaires Evidence has been provided by different courts, but not by their totality, so there is not enough data to give a full answer.

=

101-0. Nombre de procédures/ affaires relatives aux demandeurs d'asile et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans
Procédures non-juridictionnelles relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Procédures non-juridictionnelles relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP				
Affaires relatives aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951)	833 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 547 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 336 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Affaires relatives au droit de l'entrée et du séjour des étrangers	2 891 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	1 064 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	2 175 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires sylum services are the responsibility of the Ministry of Immigration and asylum.we have a response only from the General Commission of the ordinary and administrative courts according to these case: Court cases relating to asylum seekers (refugee status under the 1951 Geneva Convention) 833,1547, resolved cases non available,1336.Court cases relating to the right of entry and stay for aliens :2891,1064,resolved cases non available,2175.

101-1. Pouvez-vous décrire succinctement le dispositif de votre pays traitant des recours relatifs aux demandeurs d'asile (statut de réfugié en application de la Convention de Genève de 1951) et au droit de l'entrée et du séjour des étrangers :

. The above issues are regulated by Law 4636/2019 on International Protection and other provisions, which incorporated into Greek legislation DIRECTIVE 2011/95 / EU OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL OF 13 DECEMBER 2011 THIRD COUNTRIES OR COUNTRIES AS BENEFICIARIES OF INTERNATIONAL PROTECTION, FOR A SINGLE REGIME

FOR APPEALS OR FOR PEOPLE WHICH ARE ENTITLED TO AUTHORITY.

Participation of judges in the Independent Appeal Committees. These Committees, currently composed of three members, are competent for examining appeals against decisions of the Asylum Service rejecting a request for international protection. The President and the other two members are judges of the administrative courts. The total number of the above Committees is twenty and they are required to fulfill judicial duties, ensuring the effective remedy provided by the article 46 of the Directive 2013/32, although they do not constitute courts under the Greek constitution (dec. of the Council of State no.1237/2017).

A petition for judicial review (annulment) against decisions of the independent Appeal Committees is allowed within a period of 60 days after the day of their performance (art. 64 L. 4375/2016 & art. 46 PD 18/1989). The relevant decisions on the petition for judicial review (annulment) of the Administrative Court of Appeal and now the Courts of First Instance are subject to appeal before the Council of State. Third country nationals or stateless persons that do not have legal residence permit in Greece, are being referred to the competent police authority for the provided by the law procedures of expulsion, return or readmission. Against the relevant administrative act a petition for judicial review (annulment) is permitted to be submitted to the competent Administrative Court of First Instance within a period of 60 days after the day of those acts' performance. The relevant decisions of the Administrative Court of First Instance are subject to appeal before the Council of State.

According to article 46 par. 5 L.4375/2016, the decision that orders the detention of a person that has applied for international protection as well as any other decision that extends the period of this detention is forwarded to the competent President of First Instance Court who considers the legality of the measure imposed. During this procedure the President of First Instance Court must hear the applicant concerned or his lawyer. According to article 30 L. 3907/2011 in combination with art. 14 L.4375/2016 third country nationals or stateless persons whose application for international protection has been rejected or who do not fall within the legal provisions granting international protection or any other form of protection are referred to the competent police authority for the procedures of their return. Until the completion of the procedure of their removal, they may be placed, by a decision, under administrative detention. Against this decision the concerned persons have the right to object before the competent President of the Administrative court of First Instance. The legitimacy of any decision, in addition to the original, that extends the detention is examined ex officio by the President of the competent Administrative Court of First Instance.

he international protection applicants that are under administrative detention as well as the persons their application has been rejected, are entitled to legal aid when lodging objections against the decision for their detention (detention order) or when submitting an appeal before the Independent Appeal Committees or later on a petition for judicial review (annulment).

101-2. Nombre d'affaires d'abus sexuels d'enfants et de pornographie enfantine reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance.

	Affaires pendantes au 1er janvier année de réf.	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre année de réf.	Affaires pendantes depuis plus de 2 ans à compter de la date à laquelle l'affaire est portée devant les tribunaux de 1ère instance
Abus sexuels d'enfants	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Pornographie enfantine	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaire - Veuillez expliquer les définitions juridiques de ces catégories d'infractions dans votre système : Date are not available

102. Pourcentage des décisions ayant fait objet d'un appel, durée moyenne des procédures et pourcentage d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans pour toutes les instances, concernant des affaires contentieuses spécifiques. La durée moyenne des procédures est calculée à partir de l'introduction du recours jusqu'au prononcé du jugement, sans tenir compte de la phase d'instruction en matière pénale, ainsi que de la phase d'exécution.

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	Durée moyenne en 1ère instance (en jours)	Durée moyenne en 2ème instance (en jours)	Durée moyenne en 3ème instance (en jours)	Durée moyenne de la procédure complète (en jours)	% d'affaires pendantes depuis plus de 3 ans, pour toutes les instances
Affaires civiles et commerciales contentieuses	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP
Divorce contentieux	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP
Licenciement	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP
Faillite	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP
Vol avec violence	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP
Homicide volontaire	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	_____ Valeur numérique maximale autorisée : 100 [X] NA [] NAP

103. Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux) :

. Divorce cases are resolved under the special procedure, as described in the Code of Civil Procedure (art. 592 and following). Namely, the procedure in the special court panels is faster and simplified compared to the ordinary civil procedure.

104. Comment est calculée la durée moyenne des procédures pour les six catégories d'affaires de la question 102? Veuillez décrire la méthode de calcul.

. There is not a consistent system for calculating the length of proceedings as a whole, therefore there can be no relevant assessment.

4.2.6 Gestion des flux d'affaires – ministère public

105. Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles) :

[X] diriger ou superviser l'enquête policière

[X] mener des enquêtes

[X] quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes

[X] porter une accusation

[X] soumettre l'affaire au tribunal

[X] proposer une peine au juge

[X] faire appel

[X] superviser la procédure d'exécution

[X] classer l'affaire sans suite, sans avoir besoin d'obtenir une décision d'un juge (observer la cohérence avec la question 36 !)

[] clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge

[X] autres attributions significatives (veuillez préciser) : Public prosecutors can adopt temporary measures with regard to cases which concern the possession of real estate, when one of the litigants is the State or a public corporation or a municipality. Besides, they ensure the supervision and the control of correctional facilities.

Commentaires It is within the competence of the prosecutor to conduct investigations with the assistance of the police.

106. Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires suivantes :

[X] affaire civiles

[] affaires administratives

[] affaires de faillite

Commentaires - Si oui, veuillez préciser : family law (child custody), involuntary hospitalization / Family law (child custody), involuntary psychiatric hospitalization

107. Procureurs : Nombre total d'affaires pénales en 1ère instance

	Nombre d'affaires
1. Affaires pendantes au 1er Janvier de l'année de référence	[X] NA [] NAP
2. Affaires nouvelles/reçues	[X] NA [] NAP
3. Affaires traitées (3.1+3.2+3.3+3.4)	[X] NA [] NAP
3.1. Classées pendant l'année de référence (3.1.1+3.1.2+3.1.3+3.1.4)	[X] NA [] NAP
3.1.1. Classées par le procureur parce que l'auteur n'a pas pu être identifié	[X] NA [] NAP
3.1.2 Classées par le procureur en raison d'une absence de constat d'infraction ou en raison d'une situation juridique particulière	[X] NA [] NAP
3.1.3 Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	[X] NA [] NAP
3.1.4 Classement pour d'autres raisons	[X] NA [] NAP
3.2. Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	[X] NA [] NAP
3.3. Affaires clôturées par le procureur pour d'autres raisons	[X] NA [] NAP
3.4. Affaires portées devant les tribunaux	[X] NA [] NAP
4. Affaires pendantes au 31 décembre de l'année de référence	[X] NA [] NAP

Commentaires No data available for this query.

107-1. Si la procédure du plaider coupable existe, combien d'affaires ont été terminées par le biais de cette procédure ?

	Total	Infractions graves	Infractions mineures
Nombre total de procédures du plaider coupable	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
Avant la procédure judiciaire principale devant les tribunaux	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Pendant la procédure judiciaire principale	<input checked="" type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> NA
	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP

Commentaires No data available for this query.

109. Les données communiquées dans le cadre de la Q107 incluent-elles le contentieux routier ?

Oui

Non

Commentaires

D2. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : General Commission of the State, Supreme Court (Areios Pagos), General Prosecutor's Office to the Supreme Court

5.Carrière des juges et procureurs

5.1.Recrutement et promotion

5.1.1Recrutement et promotion des juges

110. Comment les juges sont-ils recrutés ?

principalement par concours (concours ouvert)

principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience professionnelle dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

111. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

Une instance composée seulement de juges

Une instance composée seulement de non juges

Une instance / des instances composée(s) de juges et de non-juges

Autre

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des juges. S'il existe plusieurs instances impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs : Those who pass the graduation exams of the School of Judges are appointed as judges. The appointment is made by presidential decree. The Supreme Judicial Council, which consists of supreme judges, decides on the court where they will be placed. There are different boards depending on each jurisdiction. The Supreme Judicial Council of Administrative Justice and the corresponding one for civil and criminal justice. For the recruitment-appointment, which is the same for Greece, other persons such as the Minister of Justice and the president of the Republic are involved.

111-1. Combien de membres composent cette instance ?

	Total	Hommes	Femmes
Membres	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de cette instance et qui propose ses membres :

111-2. Les candidats non sélectionnés peuvent-ils faire appel de la décision de recrutement/nomination ?

Oui

Non

Commentaire - Veuillez préciser quel organe est compétent pour décider en appel : A candidate who failed the entrance exams for the School of Judges may file an application for annulment before the Council of State.

112. La même instance (Q.111) est-elle compétente pour la promotion des juges ?

Oui

Non

Commentaires Judges, up to the rank of state councilor and areopagite, are promoted by presidential decree, following a binding decision of the judicial council. The presidents and vice-presidents of the supreme courts (Council of State / Supreme Court), the Attorney General of the Supreme Court and the Attorney General of the territory of the regular administrative courts are elected by the government.

113. En quoi consiste la procédure de promotion des juges : (réponses multiples possibles)

Concours/Examen

Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)

Absence de procédure spécifique

Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule la procédure de promotion des juges (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) :

113-1. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un juge : (réponses multiples possibles)

Les années d'expérience

Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)

La performance (quantitative)

Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)

Autre(s)

Aucun critère

Commentaires - Veuillez fournir tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s) »): The procedure and the promotion criteria are regulated by law 1756/1988.

5.1.2 Statuts, recrutement et promotion des procureurs

115. Quel est le statut du ministère public ?

Un statut indépendant en tant qu'entité distincte parmi les institutions de l'État

Fait partie du pouvoir exécutif mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)

Fait partie du pouvoir exécutif (sans indépendance fonctionnelle)

Fait partie du pouvoir judiciaire mais jouit d'une indépendance fonctionnelle (veuillez expliquer brièvement comment et dans quelle mesure)

Fait partie du pouvoir judiciaire (sans indépendance fonctionnelle)

Un modèle mixte (veuillez expliquer)

Un autre statut (veuillez expliquer)

Commentaire - Le cas échéant, veuillez préciser les garanties objectives de cette indépendance (telles que le financement) et comment ces dernières sont établies (Constitution, législation etc.). De même, si « modèle mixte » ou « autre » veuillez préciser : The Prosecution Offices, according to article 24 of Law 1756/1988 ("Code of organization of courts and status of judicial officers"), are judicial authorities, independent of the courts and the executive power, which act, uniformly and indiscriminately and have as their mission their observance of the rule of law, the protection of the citizen and the safeguarding of the rules of public policy. The local jurisdiction of each prosecutor's office coincides with that of the court in which it operates. Prosecutors are linked by a hierarchical relationship. The head of all is the prosecutor of the Supreme Court. The public prosecutor must carry out the orders of his superiors. However, in the performance of his duties and the expression of his opinion, he acts unfettered, obeying the law and his conscience. They have the right to address orders, general instructions and constitutions relating to the performance of their duties:

a) The prosecutor of the Supreme Court to all prosecutors functionaries of the country

B) the prosecutor of Appeals and First Instance, to the prosecutors functionaries, investigative officers, public accusers, notaries, prosecution officers, transfer guards, mortgages, land registers, registers, ship mortgages and aircraft, civil servants and curators and unpaid bailiffs, of the district of the prosecutor's Office of Appeals the first and for the first instance the second.

If there is none, the court prosecutor is absent or blocked, it is replenished by the prosecutor's office prosecutor's office in the order of their seniority and those from the judge appointed by the head of the court.

115-1. La loi, ou une autre réglementation, empêche-t-elle les instructions spécifiques de poursuivre ou de ne pas poursuivre qui seraient adressées à un procureur ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

115-2. Si vous avez répondu « Oui » à la Q115-1, y-a-t-il des exceptions prévues par la loi ?

Oui

Non

Commentaire - Veuillez décrire ces exceptions : Article 28 and 29 of the Code of Criminal Procedure. Article 28 of law 4620/2019 - Decision of the court of appeals to bring the criminal prosecution.

1. The plenary session of the court of Appeal in a council, convened at the request of the prosecutor of Appeals or in accordance with Article 14 paragraph 2 part a of the code of Organization of courts and state judicial officers, has the right to order the prosecutor of appeals to initiate criminal proceedings for crimes of exceptional importance. If the criminal prosecution has already been brought by the criminal prosecutor, the plenum has the right to order that the documents be submitted to the prosecutor of Appeal. In any case, the prosecutor of Appeals is also present at the plenary session.

2. In both cases of paragraph 1 the plenum appoints one of the appellants with his deputy, who fulfill the duties of an investigator in the case. The prosecutor of Appeals has all the rights and duties of the prosecutor of misdemeanors. The board of Appeal has the rights and duties of the board of misdemeanors and decides on the charge in the first and last instance.

"Article 29. - Right of the Minister of Justice to defer or suspend criminal prosecution.

In political crimes, as well as in crimes between a wider Greek and foreign state from which the International Relations of the state can be disrupted, with the exception of bribery and bribery of any kind, the Minister of Justice has the right by prior agreement of the Cabinet of Ministers to postpone the beginning of the criminal prosecution or to suspend the criminal prosecution indefinitely.

115-3. Si vous avez répondu « Non » à la Q115-1, quelle autorité peut émettre des instructions spécifiques ?

- Procureur général
- Procureur hiérarchiquement supérieur / Chef de service
- Pouvoir exécutif
- Autre

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-4. Quelle forme peuvent avoir ces instructions ?

- Instruction orale
- Instruction orale avec confirmation écrite
- Instruction écrite
- Autre
- NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-5. Dans ce cas, ces instructions sont-elles :

- Délivrées en ayant demandé l'avis préalable du Procureur compétent
- Obligatoires
- Motivées
- Enregistrées dans le dossier
- Autre
- NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

115-6. Quelle est la fréquence de ce type d'instructions ?

- Exceptionnelles
- Occasionnelles
- Fréquentes
- Systématiques
- NAP

Commentaires

115-7. En cas d'instructions, le procureur peut-il s'opposer ou faire rapport à une institution ou à un organisme indépendant ?

- Oui
- Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser à quel organisme/institution et veuillez décrire dans quelles conditions :

116. Comment sont recrutés les procureurs ?

[X] principalement par concours (concours ouvert)

[] principalement par une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience dans le domaine juridique (par exemple des avocats expérimentés)

[] une combinaison des deux (concours et expérience professionnelle)

[] autre (veuillez préciser) :

Commentaires

117. Autorité(s) responsable(s) pour le recrutement - les procureurs sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

[] Une instance composée seulement de procureurs

[] Une instance composée seulement de non procureurs

[X] Une instance composée de procureurs et de non procureurs

[] Autre

Commentaires - Veuillez indiquer le nom de l'instance responsable de la procédure globale de recrutement et de nomination des procureurs. S'il y a plusieurs autorités impliquées, veuillez décrire leurs rôles respectifs :

117-1. Combien de membres composent cette instance ?

	Total	Hommes	Femmes
Membres	5 [] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaire - Veuillez préciser quel est le statut de cette instance et qui propose/nomme ses membres : The Committee for the direction of prosecutors consists of: a) a vice president of the Supreme Court, b) A Deputy Prosecutor of the Supreme Court, C) A prosecutor of Appeals, d) a professor of Law Department from the rank of Assistant Professor and e) a lawyer with at least twenty years of law service.(Article 80, law 4689/2020). As a whole they are five and there is no predetermined number of men or women to set up the commission.In the decision for the year 2020 among the five regular members there is one woman and in the alternate members two women.

117-2. Les candidats non sélectionnés peuvent-ils faire appel de la décision de recrutement/nomination ?

() Oui

(X) Non

Commentaire - Veuillez préciser quel est l'organe compétent pour décider en appel :

118. La même instance (Q 117) est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

() Oui

(X) Non, quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs ?The Supreme Judicial Council

Commentaires

119. En quoi consiste la procédure de promotion des procureurs ? (réponses multiples possibles)

- Concours / Examen
- Autre(s) modalité(s) (entretien professionnel ou autre)
- Absence de procédure spécifique

Commentaire - Veuillez préciser comment se déroule la procédure de promotion des procureurs (en particulier s'il ne s'agit pas d'un concours ou d'un examen) : The positions of the appointed or promoted judges officials, their transfers and postings are active by presidential decree, issued, following a decision of the relevant Supreme Judicial Council. Until the service of the official change document, judicial officers validly perform the duties of the position and rank they hold(Article 49 of law 1756/1988).

119-2. Veuillez indiquer les critères retenus pour la promotion d'un procureur :

- Les années d'expérience
- Les compétences professionnelles (ou/et la performance qualitative)
- La performance (quantitative)
- Des critères subjectifs (par exemple, l'intégrité, la réputation)
- Autre(s)
- Aucun critère

Commentaires - Veuillez préciser tout commentaire utile concernant le/les critère(s) (en particulier si vous avez coché les cases « performance » ou « autre(s)»):

5.1.3Mandat et retraite des juges et procureurs

121. Le mandat des juges est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

(X) Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :judges up to the rank of the appellant retire at the 65th year of their age and the Supreme judges at the 67th

() Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (ex: la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser : According to the Constitution (Article 88 par. 5) judges up to the rank of the appellant retire at the 65th year of their age and the Supreme judges at the 67th

121-1. Un juge peut-il être transféré dans une autre juridiction sans son consentement :

- Pour des raisons disciplinaires
- Pour des raisons organisationnelles
- Pour d'autres raisons (veuillez préciser les modalités et garanties) :
- Non

Commentaires

122. Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges (par exemple avant d'être nommé à vie) ? Si oui, quelle en est la durée ?

(X) Oui, durée de la période probatoire (en années) :10 months

() Non

Commentaires

123. Le mandat des procureurs est-il à durée indéterminée (à savoir « à vie » = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :65 and 67 for the Supreme Prosecutors

Non

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (la révocation comme sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser :

124. Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs ? Si oui, quelle en est la durée ?

Oui, durée de la période probatoire (en années) :10 months

Non

Commentaires

125. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges (v. question 121), quelle est la durée du mandat (en années)? Est-il renouvelable ?

[]

NA

NAP

Commentaires There is no fixed mandate for judges/prosecutors since they are appointed for undetermined period (until their retirement)

125-1. Est-il renouvelable ?

Oui

Non

NAP

Commentaires

126. Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les procureurs (v. question 123), quelle est la durée du mandat (en années)?

[]

NA

NAP

Commentaires There is no fixed mandate for judges/prosecutors since they are appointed for undetermined period (until their retirement).

126-1. Est-il renouvelable ?

Oui

Non

NAP

Commentaires

E1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Public Prosecutor's Office to the Supreme Court, Council of State, Supreme Court.

5.2. Formation

5.2.1 Formation des juges

127. Types de formations proposées des juges :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale (par exemple fréquentation d'une école de la magistrature, stage dans un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue à l'éthique	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires -General in-service training :General practical education if it concerns students is carried out within the framework of compulsory education provided at the faculty in accordance with the law, if it concerns those in active employment it is not mandatory (for this there is opposition to the question)

-In-service training for the use of computer facilities in courts:It is mandatory now for students, for those who are active if a specific seminar is held(or if they attend a seminar at the National Center for Public Administration and self-government)

-In-service training on ethics :If it concerns students it is mandatory-due to a curriculum in 2020, if it concerns active judges it is done by seminars(the topics of the seminars are decided at the beginning of each year by the Board of Directors of the National School of judges, it is not required)

-In-service training on child-friendly justice :If it concerns students it is mandatory-due to a curriculum in 2020, if it concerns active judges it is done by seminars(the topics of the seminars are decided at the beginning of each year by the Board of Directors of the National School of judges, it is not required)

128. Fréquence de la formation continue des juges :

	Fréquence de la formation
Formation continue générale	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans) <input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins) <input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des juges : -General in-service training: If it refers to students it is on a regular basis (due to curriculum), if it refers to judges it is on a casual basis.

-In-service training for the use of computer facilities in courts:for the newly appointed on a regular basis to the court for the information system of the court they serve, for the rest occasionally.

In-service training on ethics:it is mandatory now for students, as for those who are active there is no such subject matter in their service

5.2.2 Formation des procureurs

129. Types de formations proposées aux procureurs :

	Obligatoire	Facultative	Pas de formation proposée
Formation initiale	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue générale	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue à l'éthique	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires -General in-service training :General practical training if it concerns students-prosecutors is carried out within the framework of compulsory education provided to the faculty in accordance with the law, if it concerns acting prosecutors it is not mandatory-it can be done in the form of a seminar(for this there is the opposition to the question).

-In-service training for specialised functions (e.g. public prosecutors specialised in organised crime) :it is now mandatory for students, for active judges if a specific seminar is held, the topics of the seminars are decided at the beginning of each year by the Board of Directors of the National School of judges, it is not mandatory.

-In-service training for management functions (e.g. Head of prosecution office, manager): they can attend a relevant seminar (if done), there is no such topic predetermined.

-In-service training for the use of computer facilities in office:for the newly appointed on a regular basis to the court for the information system of the court they serve, for the rest occasionally (if they attend a seminar at the National Center for Public Administration and self-government)

In-service training on ethics:it is mandatory now for students-prosecutors, as far as they are active there is no such subject matter in their service.

130. Fréquence de la formation continue des procureurs :

	Fréquence de la formation continue
Formation continue générale	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. procureur spécialisé en criminalité organisée)	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. Procureur Général, administrateur)	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	[] Régulièrement (par exemple tous les ans) [X] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée
Formation continue à l'éthique	[X] Régulièrement (par exemple tous les ans) [] Occasionnellement (en fonction des besoins) [] Pas de formation proposée

Formation continue sur la justice adaptée aux enfants	<input checked="" type="checkbox"/> Régulièrement (par exemple tous les ans)
	<input type="checkbox"/> Occasionnellement (en fonction des besoins)
	<input type="checkbox"/> Pas de formation proposée

Commentaires - Veuillez fournir toute information concernant la périodicité de la formation continue des procureurs : le National School of Judges can organize seminars on this topic whenever deemed appropriate by the Director of Studies and the Board of Studies, in which they can participate (participation is at the request of the interested party).

-General in-service training:if it refers to students it is on a regular basis (due to curriculum), if it refers to acting prosecutors it is on a casual basis.

-In-service training for the use of computer facilities in office:for the newly appointed on a regular basis to the court for the information system of the court they serve, for the rest occasionally (if they attend a seminar at the National Center for Public Administration and self-government).

-In-service training on ethics:it is mandatory now for students-prosecutors, as far as they are active there is no such subject matter in their service.

5.2.3 Instituts de formation

131. Disposez-vous d'(une) institution(s) publique(s) chargée(s) de la formation des juges et des procureurs?

	Formation initiale seulement	Formation continue seulement	Formation initiale et continue
Institution(s) pour les juges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Institution(s) pour les procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Institution(s) commune(s) pour juges et procureurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires It is one institution for Judges and Prosecutors,but it also concerns initial education and continuing training.

131-0. Si oui, quel est le budget de cette (ces) institution(s)?

	Budget de l'(des) institution(s) pour l'année de référence, en €
Institution(s) pour les juges	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Institution(s) pour les procureurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Institution(s) commune(s) pour les juges et procureurs	250 000 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires It is one institution with the same budget.The National School of judges has a regular budget of 250.000€ from the Ministry of Justice and is also funded by the European program Administrative Reform depending on the students attending each year(unit price now set in the program). The budget is proportional to the students attending each school (and the number of seminars to be held for those in active employment).

The 250.000€ is the regular grant from the Ministry of justice, there is also the grant from the Public Investment Program distributed as follows:

REVENUE (ALLOCATIONS) FINANCIAL YEAR 2020 PUBLIC INVESTMENT PROGRAMME

- a) pre-entry training 2018-2021: 3.807.164, 00 euros
 B) pre-entry training 2020-2023: 120.000, 00 Euro
 C) continuing training 2014-2021: 353.007, 50 euros
 Total EUR 4.280.171, 50

131-1. S'il n'y a pas de formation initiale obligatoire des juges et/ou des procureurs dans de telles institutions, pouvez-vous brièvement préciser comment ces juges et/ou procureurs sont formés ?

. They have compulsory initial training.

5.2.4 Nombre de formations

131-2. Nombre de formations continues disponibles et dispensées (en jours) par les institutions publiques responsable(s) de la formation.

	Nombre de formations en présentiel disponibles	Nombre de formations dispensées en présentiel en jours	Formations en ligne disponibles tout au long de l'année de référence (e-learning)
Total	684 [] NA [] NAP	376 [] NA [] NAP	296 [] NA [] NAP
1. Pour les juges	456 [] NA [] NAP	248 [] NA [] NAP	200 [] NA [] NAP
2. Pour les procureurs	228 [] NA [] NAP	128 [] NA [] NAP	96 [] NA [] NAP
3. Pour le personnel non-juge	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
4. Pour le personnel non-procureur	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
5. Formations pour les autres professionnels	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Veuillez préciser s'il existe des formations pour les juges et/ou procureurs qui incluent d'autres professionnels de la justice . No online courses are provided by the program . The lessons are done in person. Due to health conditions and exceptionally made online.

131-3. Nombre de participants aux formations au cours de l'année de référence

	Nombre de participants aux formations en présentiel	Nombre de participants aux formations en ligne (e-learning)
Total	119 [] NA [] NAP	120 [] NA [] NAP

Juges	102 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	103 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Procureurs	17 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	17 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
Personnel non-juge	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Personnel non-procureur	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Autres professionnels	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

5.3.Exercice de la profession

5.3.1 Salaires et avantages des juges et procureurs



132. Salaires des juges et des procureurs au 31 décembre de l'année de référence:

	Salaire annuel brut, en €	Salaire annuel net, en €	Salaire annuel brut en monnaie nationale	Salaire annuel net en monnaie nationale
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	31 710 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	22 795 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Juge de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un juge de ce niveau, non pas le salaire du président de la cour)	87 247 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	49 749 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Procureur au début de sa carrière	31 710 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	22 795 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours (veuillez indiquer le salaire moyen d'un procureur de ce niveau, non pas le salaire du Procureur Général).	87 247 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	49 749 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires

133. Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants ?

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Retraite spécifique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Logement de fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre avantage financier	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires

134. Si « autre avantage financier », veuillez préciser :

[X] NAP

=

135. Un juge peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Recherche et publication	() Oui (X) Non	(X) Oui () Non
Arbitrage	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Consultant	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction culturelle	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Fonction politique	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Médiateur	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Autre fonction	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser.

137. Un procureur peut-il cumuler son travail avec les fonctions suivantes ?

	Rémunéré	Non rémunéré
Enseignement	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non

Recherche et publication	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Arbitrage	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Consultant	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Fonction culturelle	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Fonction politique	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Médiateur	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
Autre fonction	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires - Si des règles existent dans votre pays (par exemple, une autorisation est exigée pour exercer une fonction), veuillez les préciser. Si « autre fonction », veuillez préciser :

139. Prime de productivité : les juges ont-ils droit à des primes en fonction du respect d'objectifs quantitatifs en rapport avec les affaires terminées (par exemple nombre d'affaires terminées pour une période donnée) ?

- Oui
 Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser les conditions et si possible les montants :

5.3.2 Institution/organe d'éthique

138. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des juges (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les juges, etc.) ?

- Oui
 Non

Commentaires

138-1. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?

- Juges uniquement
 Juges et représentants d'autres professions juridiques
 Autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-2. Les avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public?

- Oui
 Non

[] NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

138-3. Disposez-vous dans votre pays d'une institution/ d'un organe qui émet des avis sur des questions d'éthique liées à la conduite des procureurs (par exemple, participation à la vie politique, utilisation des medias sociaux par les procureurs, etc.) ?

Oui

Non

Commentaires

138-4. Si oui, qui sont les membres de cette institution ?

Procureurs uniquement

Procureurs et représentants d'autres professions juridiques

Autre, veuillez préciser :

Commentaires

138-5. Les avis de cette institution/organe sont-ils accessibles au public ?

Oui

Non

NAP

Commentaires - Veuillez décrire l'activité de cet institution/organe, la fréquence à laquelle sont rendus les avis, etc.

5.4.Procédures disciplinaires

5.4.1Autorités responsables des procédures disciplinaires et des sanctions

140. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les juges (réponses multiples possibles) ?

Justiciables

Tribunal concerné ou supérieur hiérarchique

Cour suprême

Conseil supérieur de la magistrature

Tribunal disciplinaire

Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.)

Médiateur (Ombudsman)

Parlement

Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :Minister of Justice

Autre (veuillez préciser) :

Ceci n'est pas possible

Commentaires

141. Qui peut engager des procédures disciplinaires contre les procureurs (réponses multiples possibles) :

- Citoyens
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal disciplinaire
- Autorité disciplinaire (procureur disciplinaire, inspecteur etc.)
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :Minister of Justice
- Autre (veuillez préciser) :
- Ceci n'est pas possible

Commentaires

142. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges ? (réponses multiples possibles)

- Tribunal
- Cour suprême
- Conseil supérieur de la magistrature
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Parlement
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

143. Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des procureurs ? (réponses multiples possibles)

- Cour Suprême
- Chef de l'unité organisationnelle ou supérieur hiérarchique
- Procureur général/Procureur d'Etat
- Conseil supérieur des procureurs (Conseil supérieur de la magistrature)
- Tribunal ou autorité disciplinaire
- Médiateur (Ombudsman)
- Organisme professionnel
- Pouvoir exécutif (veuillez préciser) :
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaires

5.4.2 Nombre de procédures disciplinaires et de sanctions



144. Nombre de procédures disciplinaires intentées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Faute déontologique	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Insuffisance professionnelle	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Délit pénal	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Autre	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : From the majority of the courts, the answer that has been given is not available.

145. Nombre de sanctions prononcées durant l'année de référence à l'encontre des juges et des procureurs :

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 10)	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
1. Réprimande	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
2. Suspension	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
3. Retrait d'une affaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
4. Amende	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
5. Diminution de salaire temporaire	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP
6. Rétrogradation de poste	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

7. Mutation géographique dans un autre tribunal	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
8. Démission	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
9. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
10. Révocation	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires intentées et le nombre de sanctions prononcées, veuillez en préciser les raisons. From the majority of the courts, the answer that has been given is not available.

E3. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Supreme Court,

6. Avocats

6.1. Profession d'avocat

6.1.1 Statuts de la profession d'avocat

146. Nombre d'avocats exerçant dans votre pays :

	Total	Hommes	Femmes
Nombre d'avocats	44 595 <input type="checkbox"/> NA	18 292 <input type="checkbox"/> NA	26 303 <input type="checkbox"/> NA

Commentaires

147. Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter de clients en justice ?

Oui ()

Non (X)

Commentaires All lawyers can be legal advisers and therefore have the right to be represented in court.

148. Nombre de conseillers juridiques qui ne peuvent pas représenter de clients en justice :

[]

NA

NAP

Commentaires All lawyers can be legal advisers therefore they have the right to represent their clients in court.

=

149. La représentation légale devant les tribunaux est-elle exclusivement exercée par les avocats pour les : (réponses multiples possibles)

	Première instance	Deuxième instance	Cour suprême
Affaires civiles	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP
Affaires de licenciement	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP
Affaires pénales - Défendeur	() Oui, toujours (X) Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	() Oui, toujours (X) Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP
Affaires pénales - Victime	() Oui, toujours (X) Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	() Oui, toujours (X) Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP	(X) Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires () Non [] NAP
Affaires administratives	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP	() Oui, toujours () Oui, pour certaines affaires (X) Non [] NAP

Commentaire - Veuillez apporter toutes précisions utiles concernant le contenu des droits exclusifs des avocats :

149-0. Si d'autres que les avocats peuvent représenter un client devant les tribunaux, veuillez préciser qui :

	Première instance	Seconde instance	Cour suprême
Organisme de la société civile	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Membre de la famille	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Personne concernée elle-même	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Syndicat	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autres	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser. De plus, pour les catégories sélectionnées, veuillez préciser quels sont les types d'affaires concernés par cette/ces représentation(s) :

149-1. Outre les fonctions de représentation en justice et de conseil juridique, un avocat peut-il exercer d'autres activités ?

- Activité notariale
- Arbitrage/médiation
- Mandataire
- Syndic de copropriété
- Agent immobilier
- Autres (veuillez préciser) : Translation and validation of documents

Commentaires proxy/ representation is the work of the lawyer

149-2. Quelles sont les statuts de la profession d'avocat ?

- Avocat indépendant
- Avocat salarié
- Avocat d'entreprise

Commentaires The selection of a lawyer as a staff member is untested and may fall into irreconcilable.

150. La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

- un barreau national
- un barreau régional
- un barreau local

Commentaires

151. Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

- Oui
- Non

Commentaire - Veuillez indiquer s'il existe d'autres exigences spécifiques en matière de diplôme ou de niveau universitaire:

152. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

- Oui
- Non

Commentaires The existence of professional training of already lawyers and not trainees to become lawyers the correct answer is no.

153. La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations, à un certain niveau de compétence, à un certain diplôme ou à certaines autorisations ?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

F1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Lawyers Code law 4194 / 2013

6.1.2 Exercice de la profession

154. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats (c'est à dire une information préalable sur le montant prévisible des honoraires demandés) ?

Oui

Non

Commentaires

155. Les honoraires des avocats sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

156. La loi ou les règlements du Barreau contiennent-ils des règles sur les honoraires des avocats (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui, la loi contient des règles

Oui, les règlements du Barreau contiennent des règles

Non, ni la loi ni les dispositions du Barreau ne contiennent de règles

Commentaires

6.1.3 Standards de qualité et procédures disciplinaires

157. Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, quels sont les critères de qualité utilisés?

158. Si oui, qui a la responsabilité d'établir ces normes de qualité :

le Barreau

le législateur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires

159. Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant :

la prestation de l'avocat

le montant des honoraires

Commentaires - Veuillez préciser :

160. Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires?

- Le juge
- Le ministère de la Justice
- Une instance professionnelle
- Autre (veuillez préciser) :

Commentaire The Disciplinary Boards of the Bar Associations in first degree (articles 146 and 147, Code of Lawyers) and the Supreme Disciplinary Board of Lawyers in second degree (article 148, Code of Lawyers).

161. Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats. (Si la procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Insuffisance professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Délit pénal	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : In questions 161 and 162 the data are as follows for the Athens Bar Association : 236 petitions were submitted, of which 46 for criminal offenses and 190 for ethical violations. 72 disciplinary files were formed, 45 decisions were issued, of which 30 were acquitted and 15 with sanctions, in particular 2 with reprimand, 1 with final suspension, 8 with temporary suspension and 4 with fines. It is noted that due to the operating conditions of the Athens Bar Association with the protection measures against covid-19, the disciplinary councils did not meet regularly. The data is not available because it is not available for all bar associations.

162. Sanctions prononcées à l'encontre des avocats.

	Nombre de sanctions
Nombre total de sanctions (1 + 2 + 3 + 4 + 5)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

2. Suspension	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Amende	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autre	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité importante entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez indiquer les raisons : In questions 161 and 162 the data are as follows for the Athens Bar Association: 236 petitions were submitted, of which 46 for criminal offenses and 190 for ethical violations. 72 disciplinary files were formed, 45 decisions were issued, of which 30 were acquitted and 15 with sanctions, in particular 2 with reprimand, 1 with final suspension, 8 with temporary suspension and 4 with fines. It is noted that due to the operating conditions of the Athens Bar Association with the protection measures against covid-19, the disciplinary councils did not meet regularly. The data is not available because it is not available for all bar associations.

7. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal et autres mesures alternatives au règlement des litiges

7.1. Médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

7.1.1 Précisions sur la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

163. Existe-t-il des processus de médiations conduite ou renvoyée par le tribunal dans le système judiciaire ?

Oui

Non

Commentaires

163-1. Dans certains domaines, le système judiciaire prévoit-il la médiation obligatoire avec un médiateur ?

Avant/à la place de la procédure devant le tribunal

Ordonnée par le tribunal, le juge, le procureur ou une autorité publique dans le cadre d'une procédure contentieuse en cours

Pas de médiation obligatoire

Commentaires - Si la médiation obligatoire existe, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

163-2. Dans certains domaines, le système juridique prévoit-il des séances d'information obligatoires avec un médiateur?

Oui

Non

Commentaires - Si les séances d'information obligatoires existent, veuillez préciser quels sont les domaines concernés :

164. Veuillez préciser, par type d'affaires, qui fournit des services de médiation conduite ou renvoyée par le tribunal ?

	Médiateur privé	Autorité publique (autre que le juge)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires familiales	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires administratives	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires pénales	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Affaires liées aux consommateurs	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires

165. Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des médiations conduites ou renvoyées par le tribunal ou de bénéficier gratuitement de ces services?

(X) Oui

() Non

[] NAP

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

=

166. Nombre de médiateurs accrédités ou enregistrés pour exercer la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal:

	Total	Hommes	Femmes
Nombre de médiateurs	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP	[X] NA [] NAP

Commentaires There is no relevant information regarding the data.

167. Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal:

	Nombre d'affaires pour lesquelles les parties s'accordent pour débiter une médiation	Nombre de médiations conduites ou renvoyées par le tribunal terminées	Nombre d'affaires conclues par un accord de règlement
Total (1 + 2 + 3 + 4 + 5 + 6)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles et commerciales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires familiales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Affaires administratives	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
4. Affaires liées au droit du travail, y compris les licenciements	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Affaires pénales	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
6. Affaires liées aux consommateurs	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Veuillez indiquer la source : In question 167 it is impossible to collect statistics for the following reasons. If it is a mediation of law 4640/2019, the minutes are not submitted to any public authority or file, but to the competent courts and are probably not recorded in a file. It is much more impossible to distinguish between such cases. In the case of judicial mediation under Article 214b of the Code of Civil Procedure, this information can only be gathered by the competent courts.

=

168. Est-ce que les formes suivantes de mesures alternatives de règlement des litiges existent dans votre pays ?

la médiation autre que la médiation conduite ou renvoyée par le tribunal

l'arbitrage

la conciliation (si différente de la médiation)

d'autres mesures alternatives au règlement des litiges (veuillez spécifier) :

Commentaires Mediation in civil and commercial cases (Law 3898/2010 as in force)

G1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : Ministry of Justice

8. Exécution des décisions de justice

8.1.Exécution des décisions en matière civile

8.1.1 Nombre d'agents d'exécution, statut et mandat

169. Nombre et type d'agents d'exécution dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes
Total (1+2+3+4)	2 000 [] NA	1 200 [] NA	800 [] NA
1. Profession libérale réglementée par les autorités publiques	2 000 [] NA [] NAP	1 200 [] NA [] NAP	800 [] NA [] NAP
2. Agents d'exécution attachés à une institution publique (fonctionnaires payés par l'Etat)	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
3. Juges	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP
4. Autres	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP	[] NA [X] NAP

Commentaire - Si « Autres », veuillez préciser le statut et les compétences de ces agents d'exécution :

170. Quelles sont les conditions d'accès à la profession d'agent d'exécution (réponses multiples possibles) ?

- diplôme
- expérience professionnelle
- examen spécifique
- procédure de nomination par l'Etat
- formation initiale
- autre

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser :

171. Le mandat des agents d'exécution est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

- Oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire : 65
- Non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - Si oui, existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire) ? Veuillez préciser : The Bailiff is compulsorily dismissed from the service if he is finally imposed by the competent disciplinary council the penalty of permanent cessation (Article 81 Law 2318/1995)

8.1.2 Activités/ domaines de compétences

171-1. A quelles informations du débiteur l'agent d'exécution a-t-il accès au début de la procédure d'exécution ?

	Accès à l'information	Accès numérique direct à l'information
Adresse	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Date de naissance	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Etat civil	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Cohabitant	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Employeur	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Véhicule automobile	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Biens meubles	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Biens immeubles	(X) Oui () Non	(X) Oui () Non
Compte bancaire	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Procédures d'exécution déjà en cours contre le débiteur	(X) Oui () Non	() Oui (X) Non
Procédures d'insolvabilité (faillites, réorganisations judiciaires, règlement collectif de dettes, ...)	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non
Autre	() Oui (X) Non	() Oui (X) Non

Commentaires - Si "Autre", veuillez préciser :

171-2. L'agent d'exécution peut-il réaliser les procédures civiles d'exécution suivantes :

	Option
Saisie des biens meubles corporels	(X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP
Saisies conservatoires des biens meubles corporels	(X) Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution () Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution () Non [] NAP

Saisie des immeubles	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie conservatoire des immeubles	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie entre les mains d'un tiers des créances du débiteur portant sur une somme d'argent	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des rémunérations	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des véhicules terrestres à moteur	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Mesures d'expulsion	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisies des bateaux et des navires	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Saisie des aéronefs	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Saisie des avoirs dématérialisés (par ex. cryptomonnaie)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Vente forcée par adjudication publique des biens saisis	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Vente des parts sociales	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les agents d'exécution <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaires In enforced sale by public tender of seized properties the correct answer is NO (because the bailiff only conducts the pre-trial and the forced sale is carried out by the notary).The procedure for the seizure in the hands of a third party, either of a sum of money or other remuneration, is done exclusively with a document prepared by the attorney of the accelerator, the bailiff mediates only in the service of these documents.

171-3. Outre l'exécution des décisions de justice, quelles sont les autres activités pouvant être exercées par les agents d'exécution ?

- Signification ou notification d'actes judiciaires ou extrajudiciaires
- Recouvrement de créances
- Ventes aux enchères mobilières et immobilières publiques ou volontaires
- Séquestres
- Constats
- Service des audiences près les juridictions
- Conseils juridiques
- Procédures de faillites
- Missions confiées par le juge
- Représentation des parties devant les juridictions
- Rédaction des actes sous-seings privés
- Administrateur d'immeubles
- Autres

Commentaires The bailiff is authorized to make findings following a court decision or Law (certifying acts)

8.1.3 Formation et TIC

172-1. Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

172-2. Disposez-vous d'un système de formation « e-learning » mis en place pour les agents d'exécutions ?

Oui

Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

172-3. Le système de formation continue comprend-il dans son contenu également les TIC (liées aux procédures d'exécution) ?

Oui

Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser :

172-4. Votre pays a-t-il instauré la signification et/ou notification électronique ?

Oui

Non

Commentaires Article 122A of the Code of Civil Procedure.

172-5. Le développement de nouvelles technologies a-t-il un effet sur les différentes étapes de la procédure d'exécution ?

Oui

Non

Comentaire - Veuillez expliquer :

8.1.4 Frais

174. Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

175-1. Les honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution sont-ils librement négociés ?

Oui

Non

Commentaires

175-2. Qui doit procéder au paiement de ces honoraires réclamés en cas de succès de la procédure d'exécution ?

Le débiteur

Le créancier

Autre – veuillez préciser

Commentaires

176. Est-ce que la loi énonce des règles sur les frais d'exécution (même s'ils sont librement négociés) ?

Oui

Non

Commentaires

H0. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : FEDERATION OF BAILIFFS AND LAW 2318/1995

8.1.5 Organisation de la profession et efficacité des services

177. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?

Oui

Non

Commentaires

178. Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution ?

une instance professionnelle

le juge

le ministère de la Justice

le procureur

autre (veuillez préciser) :

Commentaires The disciplinary procedure is exercised by the locally competent Prosecutor.

181. Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

182. Disposez-vous d'un système pour contrôler la manière dont la procédure d'exécution est conduite par l'agent d'exécution?

- Oui
- Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser :

**183. Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?
Veuillez n'en indiquer que 3 au maximum.**

- absence de toute exécution
- non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques
- manque d'information
- durée excessive
- pratiques illégales
- supervision insuffisante
- coût excessif
- défaut de comportement éthique de l'agent d'exécution
- autre (veuillez préciser) :

Commentaires

185. Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

	Existence du système
pour les affaires civiles	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
pour les affaires administratives	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

186. Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de signification et/ou notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction ? (Une seule option possible)

- entre 1 et 5 jours
- entre 6 et 10 jours
- entre 11 et 30 jours
- plus (veuillez préciser) :
- NA

Commentaires

187. Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. (Si la

procédure disciplinaire est intentée sur la base de plusieurs manquements, veuillez ne compter ces procédures qu'une seule fois, pour le manquement principal.)

	Nombre de procédures disciplinaires initiées
Nombre total de procédures disciplinaires initiées (1 + 2 + 3 + 4)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Pour faute déontologique	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Pour insuffisance professionnelle	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Pour délit pénal	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser : no data are available from the Associations of Bailiffs of the Country

188. Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution :

	Nombre de sanctions prononcées
Nombre total de sanctions (1+2+3+4+5)	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Réprimande	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Suspension	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Retrait d'une affaire	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Amende	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
5. Autre	<input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires - Si « autre », veuillez préciser. S'il existe une disparité entre le nombre de procédures disciplinaires initiées et le nombre de sanctions, veuillez en indiquer les raisons : no data are available from the Associations of Bailiffs of the Country

H1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Source : Courts

8.2.Exécution des décisions pénales

8.2.1Fonctionnement de l'exécution des décisions pénales

189. Qui est chargé de l'exécution des décisions pénales ? (réponses multiples possibles)

- Juge
 Procureur
 Services pénitentiaire et de probation
 Agent d'exécution
 Autre autorité (veuillez préciser) :

Commentaires - Veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).

190. En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

- Oui
 Non

Commentaires

191. Si oui, quel est le taux de recouvrement ?

- 80-100%
 50-79%
 Moins de 50%

Commentaires - Veuillez indiquer la source ayant permis de répondre à cette question :

9.Notaires

9.1.Profession de notaire

9.1.1 Nombre, statut et mandat des notaires

192. Nombre et statut des notaires dans votre pays.

	Total	Hommes	Femmes
TOTAL (1+2+3+4)	2 813 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Statut privé (sans contrôle d'une autorité publique)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP
2. Officiers publics nommés par l'Etat	2 813 <input type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Fonctionnaires (rémunérés par l'Etat)	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NA <input checked="" type="checkbox"/> NAP

4. Autre	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA	<input type="checkbox"/> NA
	<input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « autre » veuillez préciser le statut ou si « Officiers publics nommés par l'Etat » veuillez indiquer quel ministère est principalement engagé dans la procédure de nomination. 2813 active notaries in a total of 3500 organic positions

192-1. Quelles sont les conditions d'accès à la profession de notaire (réponses multiples possibles)

?

diplôme

expérience professionnelle

examen spécifique

procédure de nomination par l'Etat

formation initiale

autre (veuillez préciser):FEE PAYMENT (registration fees at the Notary Association, office purchase) 19-20-21 & 25 Law 2830/2000

Commentaires

192-2. Le mandat des notaires est-il à durée indéterminée (à savoir "à vie" = jusqu'à l'âge officiel de la retraite) ?

oui, veuillez indiquer l'âge de la mise en retraite obligatoire :70

non, veuillez indiquer la durée du mandat :

Commentaires - existe-t-il des exceptions (par exemple la révocation à titre de sanction disciplinaire). Veuillez préciser :

9.1.2 Activités/ domaines de compétences

194. Quel type de fonctions exercent les notaires (plusieurs réponses possibles) :

	Veuillez sélectionner une option
Authentification	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Certification des signatures	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Légalisation des signatures/ Apostille	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Contrôle de légalité des documents	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> NAP
Médiation	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Prestation de serments	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Procédures judiciaires non contentieuses (par exemple, agir en tant que commissaire du tribunal dans un dossier de succession, divorce, partage de succession, veuillez préciser)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Agir en tant que fonctionnaire d'Etat (par exemple, célébrer un mariage, veuillez préciser)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres fonctions judiciaires (par exemple ordre de paiement)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Enchères publiques	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autres (par exemple collecter des impôts, gérer des registres)	<input type="checkbox"/> Oui, exclusivement exercée par les notaires <input type="checkbox"/> Oui, mais non-exclusivement exercée par les notaires <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « autre », veuillez préciser. Veuillez indiquer toute précision utile concernant le contenu des droits exclusifs des notaires ou au contraire les autres organes ayant également des compétences pour les activités énumérées. The notary checks the identities of the parties, before drawing up the contract, which he mentions in his contract. The control is based on the documents provided by law,

ie police ID for Greeks, service ID for military, passport valid for foreigners with a visa (visa) or residence permit for third country nationals.

In particular, the nationals of EU member states present the document with which they entered the country, ie the passport is not required but the identity card, which was issued by the competent authorities of their country, eg the police or the municipality, is accepted. For the Greeks, if there is no identity, their details are certified by two witnesses (regarding article 8 of Law 2830/2000-Code of notaries). An oath is taken before a notary public upon receipt of affidavits, upon drawing up a public will (witnesses that they will observe the principle of secrecy of the dispositions of the holder until his death) and generally in cases defined by the Civil Code, the Code of Civil Procedure or by special provisions of laws, because the notary acts as a "quasi-judge" in these cases with a degree of judge of the local court. To make this clearer, when an affidavit is given before the notary after summons and litigation and lawyers are present on both sides or only one, then the lawyers must give the notary the "representation" as before of the judges of the local courts, ie banknote and stamps. The above, they have always been valid, they have not been legislated now. In fact, the taking of affidavits by notaries also contributes to the decongestion of the local courts (Irinodikeia).

194-2. Dans quels domaines du droit les notaires ont-ils des compétences (plusieurs réponses possibles) ?

- Transaction immobilière
- Droit de la famille
- Droit des successions
- Droit des sociétés
- Contrôle de la régularité des jeux de hasard
- Protection des personnes vulnérables
- Autres

Commentaires Technology of information and communication, organization of the profession and education.

9.1.3 TIC, organisation de la profession et formation

194-3. Les notariats utilisent-ils des systèmes TIC spécialisés dans leur activité ?

- Dans leurs relations avec l'État (par exemple, tribunaux, registres, chambres de commerce, autorités fiscales)
- Dans leurs relations avec leurs clients
- Dans leurs relations avec d'autres notaires (par exemple, visioconférence, système d'échange de documents)

Commentaires

194-4. Quels sont les registres informatisés que les notaires peuvent consulter ?

- Registre foncier
- Registre du commerce
- Registre de l'état civil/ de la population
- Registre en matière de droit des successions/ en matière familiale
- Tout autre registre (veuillez préciser)
- Aucun

Commentaires

194-5. Existe-t-il des registres/infrastructures de registres gérés par le notaries ?

- Oui

() Non

Commentaire - Dans l'affirmative, veuillez préciser : A) register of members under their jurisdiction

B) archives of the Notary Association of Athens in paper form

C) register of pawnshops

194-6. Dans quels registres informatisés les notaires peuvent-ils modifier les données (directement ou indirectement via une demande en ligne) ?

	Modification directe	Modification indirecte via une demande en ligne
Registre foncier	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Registre du commerce	() Oui (X) Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Registre de l'état civil/ de la population	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Registre en matière de droit des successions/ en matière familiale	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP
Tout autre registre (veuillez préciser)	(X) Oui () Non [] NAP	(X) Oui () Non [] NAP
Aucun	() Oui (X) Non [] NAP	() Oui (X) Non [] NAP

Commentaires They can modify their member register

194-7. Quels sont les outils TIC utilisés par les notaires dans leurs relations avec leurs clients ?

[X] Visioconférence (par exemple, conseils numériques)

[] Acte électronique

[X] Identification numérique

[] Archivage numérique

[] Autre, veuillez préciser

[] Aucun

Commentaires

194-8. Qui est responsable pour gérer les archives numériques ?

[X] Notariat/ organisme professionnel

[] Autres autorités publiques

[] Autre entité (veuillez préciser)

Commentaires

195. Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

(X) Oui

() Non

Commentaires

196. Si oui, quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les notaires (plusieurs options possibles)?

[X] une instance professionnelle

[] le tribunal

[X] le ministère de la Justice

[X] le procureur

[] autre (veuillez préciser) :

Commentaires

196-1. Existe-t-il un système de formation continue générale pour les notaires ?

(X) Oui

() Non

Commentaires System of continuous training of members from the Notary Association for current issues.Regarding the continuous training of notaries, the following are noted: Due to the continuous and rapid development of technology and the introduction of digital processes in the professional life of the notary, informative and training seminars are organized either nationwide by the Coordinating Committee of notaries,or from local notary societies, mainly on issues of local interest .Pan-Hellenic seminars are conducted online and locally or online or in person. These seminars are most often co-organized with the competent ministries, which have promoted the legislation eg Ministry of Finance for tax issues, Technical Chamber of Greece,etc.These seminars, whether they are weekly, eg those with the Technical Chamber of Greece, or extraordinary, for example, are held immediately after the enactment of a law, so that the notary can immediately apply the new legislation or the new digital application. seminars and internationally in cooperation with either the Technical Chamber of Greece, ie the EU Notary Council or with the International Union of Notaries (UINL) to be informed of European regulations and guidelines.

196-2. Les notaires bénéficient-ils d'une formation en matière de :

	Oui	Non
Droit européen	(X)	()
Droit d'un autre Etat membre (programmes de formation transfrontaliers)	(X)	()

Commentaire - Si oui, veuillez indiquer les types (par exemple, cours traditionnels, e-learning, webinaire) et les grands thèmes des activités de formation : traditional courses, e-learning, webinars) and the main areas of educational activities: a program of the CNUE (Council of the Notariats of the European Union)

II. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Athens Notary Association, archives of the Ministry of Justice, register of members, Code of Notaries

10. Interprètes judiciaires

10.1. Précisions sur la profession d'interprète judiciaire

10.1.1 Statuts des interprètes judiciaires

197. Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé ?

Oui

Non

Commentaires

198. La fonction d'interprète judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

Oui

Non

Commentaires

199. Nombre d'interprètes judiciaires enregistrés :

[]

NA

NAP

Commentaires

200. Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux ?

Oui

Non

Commentaires - Si oui, veuillez préciser (par exemple avoir passé avec succès un examen particulier) :

201. Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires ?

Oui, pour les recruter et/ou les nommer pour un mandat d'une certaine durée

Oui, pour les recruter sur une base ad hoc en fonction des besoins d'une procédure spécifique

Non, veuillez préciser quelle autorité est responsable de la sélection

Commentaires Article 233 Code of Criminal Procedure

J1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Ministry of Justice

11. Experts judiciaires

11.1. Profession d'expert judiciaire

11.1.1 Statuts des experts judiciaires

202. Dans votre système, quels types d'experts judiciaires peuvent être impliqués dans des procédures judiciaires (réponses multiples possibles) :

Experts désignés par les parties au soutien de leur argumentation mais tenus envers un tribunal par une obligation d'indépendance et d'impartialité

Experts nommés par le tribunal ou une autre autorité indépendante des parties

Autres systèmes d'expertise judiciaire, veuillez préciser

Commentaire - Veuillez préciser qui propose et qui nomme un expert dans une affaire déterminée.

202-1. Existe-t-il des listes ou toute autre forme d'enregistrement officiel, pour les experts ?

Oui

Non

Commentaires

202-1-1. Si oui, la liste est-elle établie au plan (réponses multiples possibles) :

national

par circonscription administrative ou état fédéré

par circonscription judiciaire

autre

Commentaire - Veuillez fournir tout autre commentaire concernant ces listes ou bases de données d'experts si elles existent (par exemple : l'expert prête-t-il serment ? comment sont évaluées ses compétences ? par qui ?) :

202-1-2. Ces listes sont elles accessibles au public :

Oui sur Internet

Oui

Non

Commentaires

202-2. Quelle autorité est compétente pour l'enregistrement des experts judiciaires ?

Le Ministère de la Justice

Les tribunaux

Un organe administratif

Un organisme indépendant (association d'experts judiciaires)

Autre

Commentaire - Veuillez préciser également les critères d'enregistrement :

202-3. L'enregistrement des experts judiciaires est-il limité dans le temps ?

Oui, pour combien de temps

Non

202-4. Dans une affaire, peut-on désigner un expert non inscrit sur la liste ou non enregistré ?

- Oui
- Non

Commentaire - Si oui, dans quels cas ? If in a court there is no list of experts or persons with specific knowledge are not included

203. Le titre d'expert judiciaire est-il protégé ?

- Oui
- Non

Commentaires - Le cas échéant, veuillez indiquer en quoi consiste cette protection :

203-1. L'expert judiciaire a-t-il une obligation de formation ?

	Obligation de formation
Formation initiale	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Formation continue	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

Commentaires

203-2. Si oui, cette formation concerne-t-elle :

- la procédure judiciaire
- le métier de l'expert
- autre

Commentaires

204. La fonction d'expert judiciaire est-elle réglementée par des normes juridiques?

- Oui
- Non

Commentaires

204-1. A l'occasion d'une mission qui lui est confiée, l'expert judiciaire est-il dans l'obligation de signaler ses éventuels conflits d'intérêt ?

- Oui
- Non

Commentaire - Si oui, veuillez préciser : Especially if there is a ground for exclusion because they are parties or are related to one of the parties by kinship or have friendly relations or if they have been examined as witnesses in the same case or if for some reason they cause suspicions of bias. The grounds for disqualification of judges generally apply

205. Nombre d'experts judiciaires accrédités ou enregistrés :

Total	Hommes	Femmes

Nombre d'experts	<input checked="" type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> NA	<input checked="" type="checkbox"/> NA
	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> NAP

Commentaires

206-1. Nombre d'affaires pour lesquelles une expertise a été ordonnée par un juge ou requise par les parties

	Nombre d'affaires
Total (1+2+3+4)	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
1. Affaires civiles et commerciales litigieuses	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
2. Affaires administratives	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
3. Affaires pénales	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP
4. Autre affaires	<input checked="" type="checkbox"/> NA <input type="checkbox"/> NAP

Commentaires None for the Council of State for the year 2020.

205-1. Qui détermine le montant de la rémunération de l'expert ?

	En matière civile/administrative	En matière pénale
Défini par la loi/ règlement ou réglementation spéciale	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Défini par le tribunal/juge	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Défini par le ministère de la Justice ou un autre ministère (fixant un tarif par exemple)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Salaires de fonctionnaire public (dans le cas d'un médecin légiste ou un autre spécialiste qui est un fonctionnaire public)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Librement négocié entre l'expert et les parties	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP
Autre	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> NAP

Commentaire - Si « Autre », veuillez préciser :

206. Existe-t-il des dispositions impératives pour les experts judiciaires concernant :

	Oui	Non
Délais pour présenter le rapport d'expertise	(X)	()
Qualité de l'expertise	()	(X)
Autre	()	(X)

[] NAP

Commentaire - Si oui, veuillez préciser et fournir des détails dans l'hypothèse où de possibles sanctions existent : The time limit is set by the civil or criminal judge who also appoints the expert.

207-1. Le juge ou un autre organe contrôle-t-il le déroulement des opérations d'expertises ?

(X) Oui

() Non

Si oui, veuillez préciser :

207-2. Les associations d'experts sont-elles impliquées dans :

[] Le processus de sélection

[] La formation initiale ou continue

[X] Les procédures disciplinaires

[] NAP

Commentaires

K1. Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions de cette partie

Sources : Supreme Court, Council of State, Codes and other National Legislation.

12. Les réformes dans le système judiciaire

12.1. Réformes envisagées

12.1.1 Réformes

208. Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles en cours ou envisagées ?

208-1. Programmes de réforme généraux

[] Oui (programmé)

[] Oui (adopté)

[] Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-2. Budget

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-3. Tribunaux et ministère public (par exemple pouvoir et organisation, modifications structurelles -par exemple la réduction du nombre des tribunaux- (implantations géographiques), compétences des tribunaux, gestion et méthodes de travail, technologies de l'information, arriéré judiciaire et efficacité, frais de justice, rénovation et construction de nouveaux bâtiments)

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser : digitization-electronic service of documents-recruitment of specialized court clerks-improvement of courts logistical infrastructure

208-4. Accès à la justice et aide judiciaire

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser : abolition of court fees upon submission of the report, legal aid to financially ill parties

208-5. Conseil supérieur de la magistrature

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :

208-6. Professionnels de la justice (juges, procureurs, avocats, notaires, agents d'exécution, etc.) :

organisation, formation, etc.

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-7. Parité hommes/ femmes

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-8. Réformes en matière civile, pénale et administrative, de conventions internationales et d'actes de coopération

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : law 4855/2021 'amendments to the Criminal Code and the code of Criminal Procedure'

208-9. Exécution des décisions de justice et en particulier décisions contre les autorités publiques

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-10. Médiation et autres mesures alternatives au règlement des litiges

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : criminal mediation and criminal negotiation as an alternative method of restorative justice (plea bargaining)

208-11. Lutte contre la criminalité

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser :

208-12. Système pénitentiaire

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : the reform of the prison code is imminent at the end of the year based on a conclusion of the law-making Commission

208-13. La justice adaptée aux enfants

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : the law 4855/2021 strengthened the provisions for the protection of minors-victims during his examination as witnesses and for juvenile perpetrators (presence of psychologist-mandatory- appointment of Advocate)

208-14. La violence domestique

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)
 Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)
 Non
 NA

Si oui, veuillez préciser : a) the law 4855/2021 established provisions for the protection of victims of domestic violence (article 169A of the code of Criminal Procedure that confers criminality to the violation of a court decision prohibiting the approach-communication between perpetrator and victims of domestic violence.

b)a legal preparation committee is to be set up with the aim of tightening the penalties for domestic violence crimes and strengthening the victim protection structures.

208-15. Nouvelles technologies de l'information et de la communication

- Oui (programmé)
 Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser : telecommuting, videoconferencing, new electronic services to lawyers /parties/citizens/public bodies, digital signatures

208-16. Autres

Oui (programmé)

Oui (adopté)

Oui (mis en oeuvre durant l'année de référence +1)

Non

NA

Si oui, veuillez préciser :